

20 ANS D'ENTREPRENEURSHIP ET DE PARTENARIAT

RAPPORT ANNUEL 2011





TABLE DES MATIÈRES

1	PROFIL D'ENTREPRISE
2	MESSAGE DE LA DIRECTION
6	20 ANS D'ENTREPRENEURSHIP ET DE PARTENARIAT
12	2011 EN BREF
14	REVUE DES ACTIVITÉS
25	BILAN ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
36	ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
40	RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE
45	PLAN STRATÉGIQUE DE CINQ ANS
51	COMPAGNIES AÉRIENNES ET DESTINATIONS



États financiers consolidés aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010 publiés sous pli séparé et disponibles sur demande ou sur le site admtl.com ou en numérisant ce code à matrice avec votre téléphone intelligent

FAITS SAILLANTS 2011

Rétrospective financière⁽¹⁾

(en milliers de dollars)

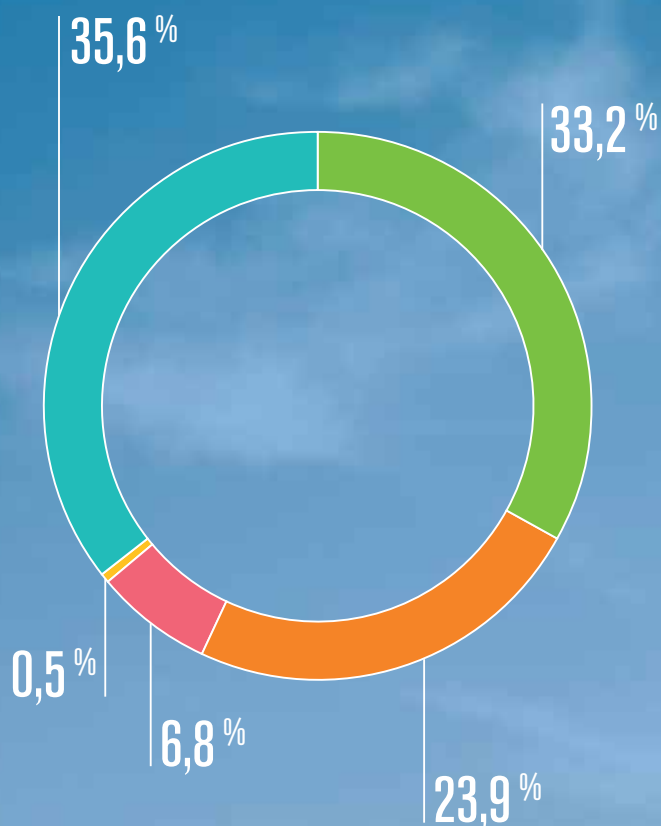
	2011	2010	2009	2008	2007
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	426 968	389 314	350 968	362 244	320 717
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (avant quote-part des résultats et radiation des placements à la valeur de consolidation)	5 423	(9 040)	(8 989)	15 885	(4 915)
BAIIA (avant quote-part des résultats et radiation des placements à la valeur de consolidation)	183 978 ⁽²⁾	163 974 ⁽²⁾	151 466	173 125 ⁽²⁾	141 671 ⁽²⁾
Investissements	113 685	64 601	186 414	234 877	154 071

⁽¹⁾ La Société a procédé à l'adoption des Normes internationales d'information financière («IFRS») à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2010.

⁽²⁾ Avant considération de la moins-value (ou du gain en 2010 et 2011) relative aux placements détenus dans des billets à taux variables (anciennement PCAA).

Sources de revenus

(en millions de dollars)



ADM

Développement immobilier et commercial 2011

Nouvelles locations (en mètres carrés)

TERRAINS	130 090
BÂTIMENTS	914

Exploitation

Trafic passagers

2009	12 224 534
2010	12 971 339
2011	13 668 829

Développement immobilier 2009-2011

Investissements générés (en millions de dollars)

ESTIMATIONS

2009	35
2010	51
2011	36

Emplois créés

ESTIMATIONS

2009	96
2010	148
2011	105

Volume de fret (en tonnes)

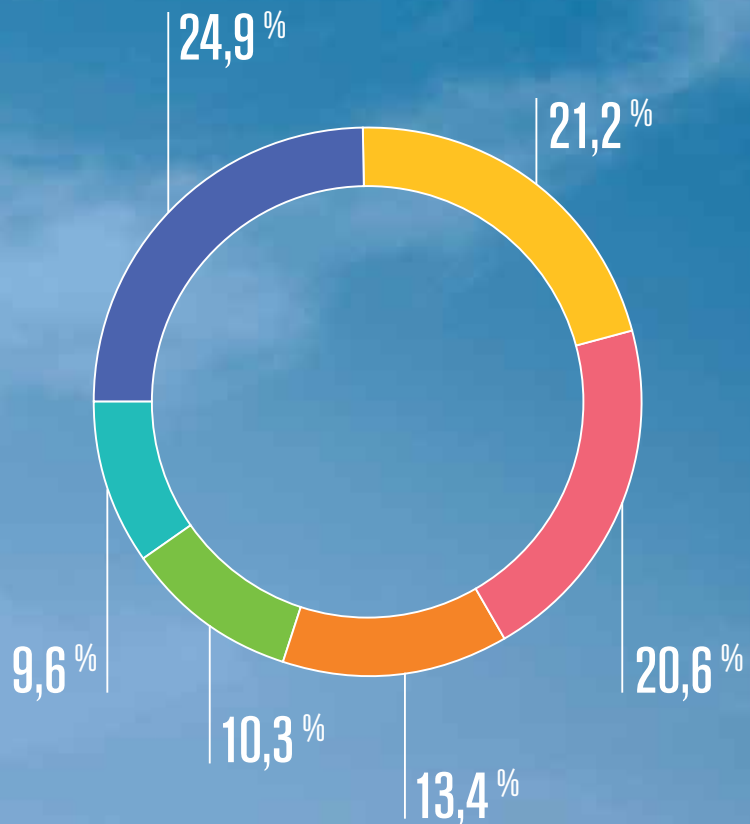
2009	173 960
2010	195 000
2011	200 631

Mouvements d'aéronefs

2009	231 630
2010	236 975
2011	253 298

Types de dépenses (en millions de dollars)

104,9 \$	FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION
89,5 \$	CHARGES FINANCIÈRES
87,0 \$	AMORTISSEMENT
56,6 \$	SALAIRES ET CHARGES SOCIALES
43,4 \$	LOYER À TRANSPORTS CANADA
40,3 \$	PAIEMENTS VERSÉS EN REMPLACEMENT D'IMPÔTS AUX MUNICIPALITÉS



PROFIL D'ENTREPRISE

AÉROPORTS DE MONTRÉAL (ADM), QUI CÉLÈBRE SON 20^E ANNIVERSAIRE EN 2012, EST UNE SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF ET SANS CAPITAL-ACTIONS RESPONSABLE DE LA GESTION, DE L'EXPLOITATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU DE MONTRÉAL ET DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL-MIRABEL EN VERTU D'UN BAIL D'UNE DURÉE DE 60 ANS CONCLU AVEC TRANSPORTS CANADA EN 1992.

LA MISSION D'AÉROPORTS DE MONTRÉAL EST TRIPLE:

ASSURER LA PRESTATION DE SERVICES AÉROPORTUAIRES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DE LA COMMUNAUTÉ TOUT EN RECHERCHANT L'EFFICIENCE, LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ;

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, NOTAMMENT PAR LA MISE EN VALEUR DES INSTALLATIONS DONT ELLE A LA RESPONSABILITÉ;

MAINTENIR UNE COHABITATION HARMONIEUSE AVEC LE MILIEU, EN PARTICULIER QUANT À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Aéroports de Montréal entend réussir dans ses divers secteurs d'activité – les services aéroportuaires, aéronautiques, immobiliers et commerciaux – et développer chacune de ses deux plateformes aéroportuaires à son plein potentiel. Dans cette optique, Montréal-Trudeau agit comme plaque tournante du transport passagers domestique, transfrontalier et international, tandis que Montréal-Mirabel est développé comme aéroport industriel et tout-cargo.

Les aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel constituent d'importants pôles d'activité économique et des atouts de développement pour le Grand Montréal. 31 transporteurs passagers et 29 transporteurs tout-cargo relient Montréal à un nombre important d'aéroports dans le monde. En 2011, près de 13,7 millions de passagers et 200 000 tonnes métriques de marchandises ont transité par les aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Les quelque 250 établissements actifs sur les sites aéroportuaires génèrent un grand total de 60 000 emplois, dont 31 600 directs, et une valeur ajoutée de 5,5 G\$ par année.

AÉROPORTS DE MONTREAL



JAMES C. CHERRY
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉAL RAYMOND
PRÉSIDENT DU CONSEIL

MESSAGE DE LA DIRECTION

20 ANS D'ENTREPRENEURSHIP ET DE PARTENARIAT

2012 MARQUERA NOTRE 20^E ANNIVERSAIRE. C'EST EN EFFET LE 1^{ER} AOÛT 1992 QU'ÂÉROPORTS DE MONTRÉAL A PRIS EN CHARGE LA GESTION, L'EXPLOITATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES AÉROPORTS TRUDEAU ET MIRABEL. AU FIL DES ANS, ADM A SU RELEVER AVEC SUCCÈS DE NOMBREUX DÉFIS ET DÉVELOPPER UN SAVOIR-FAIRE ENVIABLE DANS DIVERS DOMAINES, DE SORTE QU'ELLE EST AUJOURD'HUI RECONNUE COMME UN GESTIONNAIRE D'AÉROPORTS D'EXPÉRIENCE.

Société sans but lucratif au service de la collectivité montréalaise, ADM se distingue par son sens de l'entrepreneurship et du partenariat. Très tôt, elle a adopté le style de gestion du secteur privé et a maintes fois démontré sa capacité à innover, à investir et à prendre des risques calculés afin de créer de la richesse pour la collectivité. ADM s'efforce également de bâtir et d'entretenir des rapports harmonieux et constructifs avec ses diverses parties prenantes, relations qui sont aujourd'hui un des ingrédients de base de son succès.

Nous profitons donc de l'occasion pour souligner la contribution de nos employés, de nos partenaires d'affaires – fournisseurs, concessionnaires et sous-traitants – ainsi que celle des compagnies aériennes œuvrant à Trudeau et à Mirabel. ADM compte sur leur engagement continu, et le présent rapport annuel se veut un témoignage de notre appréciation.

UNE AUTRE ANNÉE DE FORTE CROISSANCE

La forte reprise du trafic aérien amorcée en 2010 s'est poursuivie en 2011, de sorte qu'ADM a pu inscrire encore un nouveau record, soit 13,7 millions de passagers embarqués/débarqués ou une hausse de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'une des meilleures performances de l'industrie, et nos résultats financiers sont à l'avenant.

- Les produits se sont élevés à 427,0 M\$, une augmentation de 9,7 % par rapport à 2010. Tous les secteurs d'activité ont participé à l'amélioration.
- Considéré comme le meilleur indicateur de notre performance financière, le BAIIA (excédent des produits sur les charges avant intérêts, impôts, amortissement et moins-value des autres placements) s'est chiffré à 184,0 M\$, en hausse de 12,2 % par rapport à 2010.

- L'excédent des produits par rapport aux charges a atteint 5,4 M\$, soit environ 15 M\$ de plus que ce que nous avions budgétisé, grâce essentiellement à nos revenus plus élevés que prévu.

Cette bonne performance a été réalisée malgré une conjoncture économique peu favorable. Si nous avons si bien tiré notre épingle du jeu, c'est en bonne partie grâce à une offre de services aériens et aéroportuaires des plus attrayantes. Nous en remercions donc nos partenaires et nos employés. Toutefois, tout comme l'an dernier, nous demeurons prudents face à l'avenir car, malgré certains signes encourageants aux États-Unis, de nombreux risques subsistent ici et en Europe. Déjà en fin d'année, on pouvait observer un certain essoufflement de la demande.

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

En 2011, nos investissements ont totalisé 113,7 M\$, soit un niveau relativement modeste par rapport à notre rythme habituel. Au cours de cette année de transition, les travaux ont porté principalement sur l'amélioration des accès routiers, et nous sommes heureux de pouvoir déclarer que nous avons complété notre portion du projet à temps et bien en deçà du budget. Nous remercions les usagers de leur patience pendant les travaux. Quant au réaménagement de l'échangeur Dorval, les travaux ont progressé malgré certaines problématiques, et nous sommes confiants que le ministère des Transports aura livré tous les principaux liens autoroutiers directs d'ici la fin 2013.

Nos investissements dans les infrastructures aéroportuaires vont toutefois s'accélérer en 2012 avec les nombreux travaux prévus dans le secteur

international. De fait, pour la période 2012-2016, notre programme d'immobilisations se chiffre à plus de 800 M\$. L'agrandissement de la jetée internationale et du tablier ouest, l'ajout de capacité dans le hall des départs et dans le complexe des arrivées, l'amélioration des installations pour les correspondances, tout cela va nous permettre de répondre à la demande croissante et d'encore mieux positionner Montréal-Trudeau sur le marché des vols internationaux.

Nous tenons à souligner, une fois de plus, que ces investissements sont financés non pas avec des fonds publics mais bien avec des fonds qu'ADM génère elle-même grâce à son exploitation (y compris les frais d'améliorations aéroportuaires) ou qu'elle obtient auprès des marchés financiers. Au fil des ans, nous avons accumulé une dette de 1,55 G\$. Les intérêts que nous devons payer sur cette dette s'élèvent actuellement à quelque 90 M\$ par année. Pour financer notre programme en cours, nous prévoyons effectuer éventuellement une autre émission d'obligations. Si, au moins, les grands aéroports canadiens n'étaient pas tenus de verser un si lourd loyer à Transports Canada, nous serions en mesure d'alléger le fardeau que doivent supporter les transporteurs et les passagers aériens. C'est un message que nous réitérons depuis des années : nous continuons d'espérer qu'il sera un jour entendu.

PLANIFICATION À LONG TERME

Conformément à notre bail avec Transports Canada, nous procédons à une mise à jour des Plans directeurs 20 ans pour Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Les nouveaux plans, qui doivent être déposés en 2013, couvriront donc la période 2013-2033. Le principal défi consiste à anticiper les installations aéroportuaires additionnelles qui seront requises à l'horizon 2033. Nos hypothèses à cet égard feront d'ailleurs l'objet de consultations auprès de nos parties prenantes au cours de 2012.

2033 peut sembler une date très éloignée. Toutefois, quand il s'agit d'infrastructures majeures comme un aéroport, planifier sur 20 ans est chose tout à fait courante et normale étant donné la longévité d'un aéroport et les délais nécessaires pour en établir un nouveau. De fait, Montréal-Trudeau existe depuis déjà 70 ans et le bail d'ADM n'expire pas avant 2072, en tenant compte de notre option de prolongation. C'est pour cette raison que le Comité de direction d'ADM a décidé, de son propre

chef, de mener en parallèle un exercice de planification stratégique à très long terme. Plus précisément, le but principal de l'exercice consistait à déterminer la capacité maximale du site de Montréal-Trudeau et à quel moment celle-ci serait atteinte. Or, nous sommes confiants que le site de Montréal-Trudeau, moyennant certaines modifications, a la capacité d'absorber la croissance du trafic jusqu'en 2072.

Quant à Montréal-Mirabel, l'exercice aura permis de confirmer son rôle d'aéroport industriel et tout-cargo. L'aérogare de passagers, qui déjà ne répond plus aux normes, coûte cher à entretenir : il est donc impérieux de lui trouver une nouvelle vocation.

NAVETTE FERROVIAIRE

Notre projet d'instaurer un service de navette ferroviaire express entre l'aéroport et le centre-ville illustre de façon éloquente notre philosophie fondée sur l'entrepreneuriat et le partenariat. D'abord, c'est un projet qu'ADM a initié et dont elle est maintenant le maître d'œuvre. Au fil des ans, nous avons investi des sommes importantes en études et en travaux. Nous avons pris un risque calculé en construisant la coquille de la future gare Montréal-Trudeau en même temps que le nouveau secteur des départs transfrontaliers. Qui plus est, nous nous efforçons d'élaborer pour l'Aérotain un plan d'affaires basé sur un service optimal, un achalandage optimal et une rentabilité également optimale dans le but de maximiser la participation du secteur privé au financement des infrastructures.

D'autre part, ADM a toujours misé sur le partenariat avec les gouvernements et les autres exploitants de services ferroviaires passagers dans la recherche d'une solution commune. Nous avons fait équipe avec l'Agence métropolitaine de transport et VIA Rail Canada. L'objectif a toujours été de maximiser l'utilisation des nouvelles voies ferrées qui seraient éventuellement mises en place dans le corridor CN-CP, et ce, dans le meilleur intérêt de la collectivité.

Le projet a continué d'avancer en 2011. Un dossier d'affaire initial a été déposé auprès de PPP Canada en mars, tel que prévu. Nous avons ensuite complété les études de capacité détaillées et amorcé les discussions avec nos éventuels partenaires ferroviaires. Nous sommes convaincus que les fondements du projet, en particulier

les prévisions d'achalandage, sont solides. Toutefois, au moment d'écrire ces lignes, nous n'étions pas encore parvenus à nous entendre avec le CN et le CP sur certaines conditions de réalisation du projet. Il faut savoir que le corridor CN-CP passant au sud de l'aéroport est l'un des plus achalandés en Amérique du Nord et que les emprises appartiennent à des compagnies privées dont la priorité est le transport de marchandises. Nous espérons néanmoins que nous arriverons à négocier des conditions qui permettront de bâtir un plan d'affaires optimal pour l'Aérottrain, sinon il nous faudra considérer d'autres alternatives.

ADM SERVICES AÉROPORTUAIRES

La mise sur pied de notre filiale ADM Services aéroportuaires, spécialisée dans les services-conseils aux autres aéroports, est un autre exemple de notre esprit entrepreneurial. Henri-Paul Martel, qui a agi antérieurement comme vice-président Ingénierie et construction chez ADM, a été nommé directeur général. Après avoir examiné le marché, ADM Services aéroportuaires a résolu de concentrer ses efforts d'abord au Québec et dans le Nord canadien, tout en demeurant ouverte aux meilleures opportunités à l'étranger.

DIRECTION

En 2011, la création d'une vice-présidence Ressources humaines a confirmé l'importance stratégique de cette fonction dans l'atteinte des objectifs de l'entreprise et donné une dimension nouvelle à la démarche Employeur de choix en cours. Joanne Bergeron, autrefois directrice Ressources humaines, a été promue au titre de vice-présidente.

Deux autres nouveaux venus ont joint l'équipe du comité de direction. Pierre-Paul Pharand, autrefois directeur Opérations, a été nommé vice-président Exploitation aéroportuaire et développement aérien, tandis que notre nouveau vice-président Services immobiliers et commerciaux, Charles Gratton, nous a apporté une expertise acquise auprès de grandes sociétés actives dans la vente au détail et le développement immobilier commercial.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En terminant, nous désirons souhaiter la bienvenue à deux nouveaux membres du conseil d'administration : Yves Fillion, ingénieur et administrateur de sociétés, et Danielle Laberge, professeure titulaire au département de management de l'UQAM. Ces deux administrateurs ont été nommés par le Conseil à partir de candidatures proposées par la Communauté métropolitaine de Montréal. Ils remplacent Madeleine Paquin et Michèle Gouin, qui ont quitté le Conseil après le maximum de neuf ans de service et que nous remercions sincèrement pour leur contribution.



Le président du Conseil
RÉAL RAYMOND



Le président-directeur général
JAMES C. CHERRY

20 ANS D'ENTREPRENEURSHIP ET DE PARTENARIAT AVEC NOS TRANSPORTEURS

LES COMPAGNIES AÉRIENNES ACTIVES DANS NOS AÉROPORTS SONT TRAITÉES EN VÉRITABLES PARTENAIRES. NOUS AVONS EN COMMUN L'INTÉRÊT DE BIEN SERVIR NOS PASSAGERS, DE LA MAISON À L'AVION ET VICE VERSA. NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE À ENRICHIR LA DESSERTE AÉRIENNE DE MONTRÉAL. AÉROPORTS DE MONTRÉAL VEILLE AINSI À OFFRIR DES INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES À LA FOIS EFFICIENTES ET CONVIVIALES. MONTRÉAL-TRUDEAU A NOTAMMENT ÉTÉ PARMI LES PREMIERS AÉROPORTS AU MONDE À AVOIR IMPLANTÉ LES CONCEPTS D'UTILISATION PARTAGÉE ET LE LIBRE-SERVICE. PAR LE BIAIS D'UN COMITÉ CONSULTATIF, ADM S'ASSURE ÉGALEMENT QUE LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROGARE RÉPONDENT AUX OBJECTIFS DE CROISSANCE DES TRANSPORTEURS.

MERCI À NOS TRANSPORTEURS POUR 20 ANS DE RÉUSSITE COMMUNE!







20 ANS D'ENTREPRENEURSHIP ET DE PARTENARIAT AVEC NOS EMPLOYÉS

NOTRE RÉUSSITE REPOSE SUR LA MOBILISATION ET LE PROFESSIONNALISME DE NOS EMPLOYÉS. AÉROPORTS DE MONTRÉAL COMPTE SUR LEUR COLLABORATION CONTINUE POUR CONCRÉTISER SA VISION DE DEVENIR UN GESTIONNAIRE D'AÉROPORTS SE CLASSANT PARMI LES MEILLEURS AU MONDE ET SE DISTINGUANT PAR LA QUALITÉ DE SON SERVICE À LA CLIENTÈLE, AINSI QUE PAR SA RIGUEUR, SON EFFICIENCE ET SON INNOVATION. POUR CE, ADM S'EST NOTAMMENT ENGAGÉE AVEC EUX DANS UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE POUR DEVENIR UN EMPLOYEUR DE CHOIX, RECONNU COMME TEL PAR LES EMPLOYÉS. NOUS MISONN ÉGALEMENT SUR LA FORMATION, L'ÉQUITÉ ET LA COMMUNICATION, CONDITIONS ESSENTIELLES À LEUR ÉPANOUISSEMENT ET À L'ÉTABLISSEMENT D'UN CLIMAT DE TRAVAIL CONSTRUCTIF. **MERCI À NOS EMPLOYÉS POUR 20 ANS DE RÉUSSITE COMMUNE!**







20 ANS D'ENTREPRENEURSHIP ET DE PARTENARIAT AVEC NOS FOURNISSEURS

POUR BIEN REMPLIR SA MISSION, AÉROPORTS DE MONTRÉAL A BESOIN DU CONCOURS D'UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ENTREPRISES QUI EXCELLENT DANS LEURS DOMAINES RESPECTIFS. FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES, EXPERTS-CONSEILS, SOUS-TRAITANTS, CONCESSIONNAIRES, TOUS CONTRIBUENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À LA PRESTATION DE SERVICES AÉROPORTUAIRES DE QUALITÉ. ADM S'EFFORCE DE MAINTENIR ET DE DÉVELOPPER AVEC EUX DES RELATIONS D'AFFAIRES MUTUELLEMENT BÉNÉFIQUES. NOUS SOUTENONS NOS MARCHANDS PAR LE BIAIS DU COMITÉ AÉROSHOPPING. DANS CERTAINS CAS, NOUS OFFRONS À NOS FOURNISSEURS DES OPPORTUNITÉS EXCEPTIONNELLES DE CROÎTRE OU DE DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MARCHÉS.

MERCI À NOS FOURNISSEURS POUR 20 ANS DE RÉUSSITE COMMUNE!



2011 EN BREF



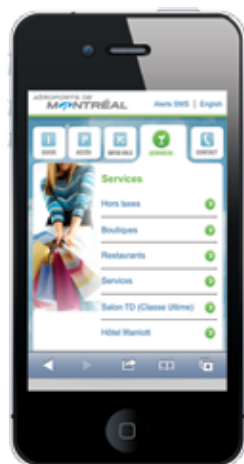
QATAR AIRWAYS ATTERRIT À MONTRÉAL

Le 29 juin, le transporteur 5 étoiles Qatar Airways a lancé son service sans escale entre Montréal et Doha à bord d'un Boeing 777. D'une durée d'environ 12 heures 25 minutes à l'aller et de 13 heures 20 minutes au retour, le vol offert trois fois par semaine est actuellement le plus long opéré au départ de Montréal-Trudeau. De sa plaque tournante de Doha, Qatar Airways dessert plus de 100 destinations, dont 11 en Inde seulement.



NOUVEAU SOMMET DE 13,7 M DE PASSAGERS

L'aéroport Montréal-Trudeau a connu en 2011 sa meilleure année en termes de trafic avec un total de 13,7 millions de passagers embarqués/débarqués. Il s'agit d'une augmentation de 5,4 % par rapport à 2010. Encore une fois, le secteur international s'est démarqué avec une croissance de plus de 7 %. Ce dernier dépasse maintenant en importance le secteur domestique.



YUL À L'HEURE DE LA MOBILITÉ

Montréal-Trudeau (YUL) se situe désormais dans le peloton de tête des aéroports nord-américains en matière de services mobiles. Les passagers bénéficient en effet – et ce, sans frais – d'un accès Wi-Fi partout dans l'aérogare, d'un service d'information sur les vols par SMS ainsi que d'une version réduite du site admtl.com spécialement conçue pour les écrans de téléphones cellulaires. Bref, être mobile, c'est facile avec YULi.





P&WC INAUGURE SON CENTRE AÉRONAUTIQUE DE MIRABEL

Le 6 mai dernier, en présence du premier ministre du Québec, Jean Charest, Pratt & Whitney Canada (P&WC) a inauguré officiellement son Centre aéronautique de Mirabel à l'aéroport international Montréal-Mirabel. Cette ouverture marquait la fin de la construction des installations avant-gardistes de montage et d'essai de la prochaine génération de moteurs à réaction de Pratt & Whitney Canada.



70 ANS ET ENCORE BEAUCOUP D'AVENIR!

L'aéroport de Dorval, comme on l'appelait à l'époque où il a été inauguré, a fêté ses 70 ans en 2011. Construit à des fins essentiellement militaires, l'aéroport est devenu dans les années 50 le plus important aéroport civil du Canada. Renommé Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal en 2004, il a connu plusieurs transformations au fil des ans. Un exercice de planification à long terme réalisé en 2011 laisse entrevoir encore plusieurs autres décennies de croissance pour cette infrastructure vitale.

EXPLOITATION AÉROPORTUAIRE

TRAFIC PASSAGERS

Après avoir rebondi de façon spectaculaire en 2010, le trafic passagers à Montréal-Trudeau a progressé de 5,4 % en 2011 pour atteindre un nouveau sommet de 13,7 M de passagers embarqués/débarqués. Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée parmi les cinq grands aéroports canadiens et l'une des meilleures de l'industrie. Cette croissance s'explique principalement par une offre enrichie et très concurrentielle ainsi que par une augmentation du trafic de correspondance entre l'Europe/Moyen-Orient et l'Amérique du Nord.

Le secteur international a encore poursuivi son élan, affichant un gain impressionnant de 7,7 % ; il s'agit là d'une 9^e année consécutive de croissance pour ce secteur. Les segments Europe et Sud ont tous deux bien performé. Le secteur domestique, en particulier la route Montréal-Toronto, a également bien fait avec 5,4 % d'augmentation. Le trafic transfrontalier montre, quant à lui, une progression de 1,7 %.

Le trafic international a ainsi renforcé sa part du trafic total : celle-ci atteint maintenant 38,4 %, deux dixièmes de point de plus que le secteur domestique (38,2 %). C'est la première fois que le trafic international termine l'année au premier rang. La part du transfrontalier se situe maintenant à 23,4 %.

DESSERTE AÉRIENNE

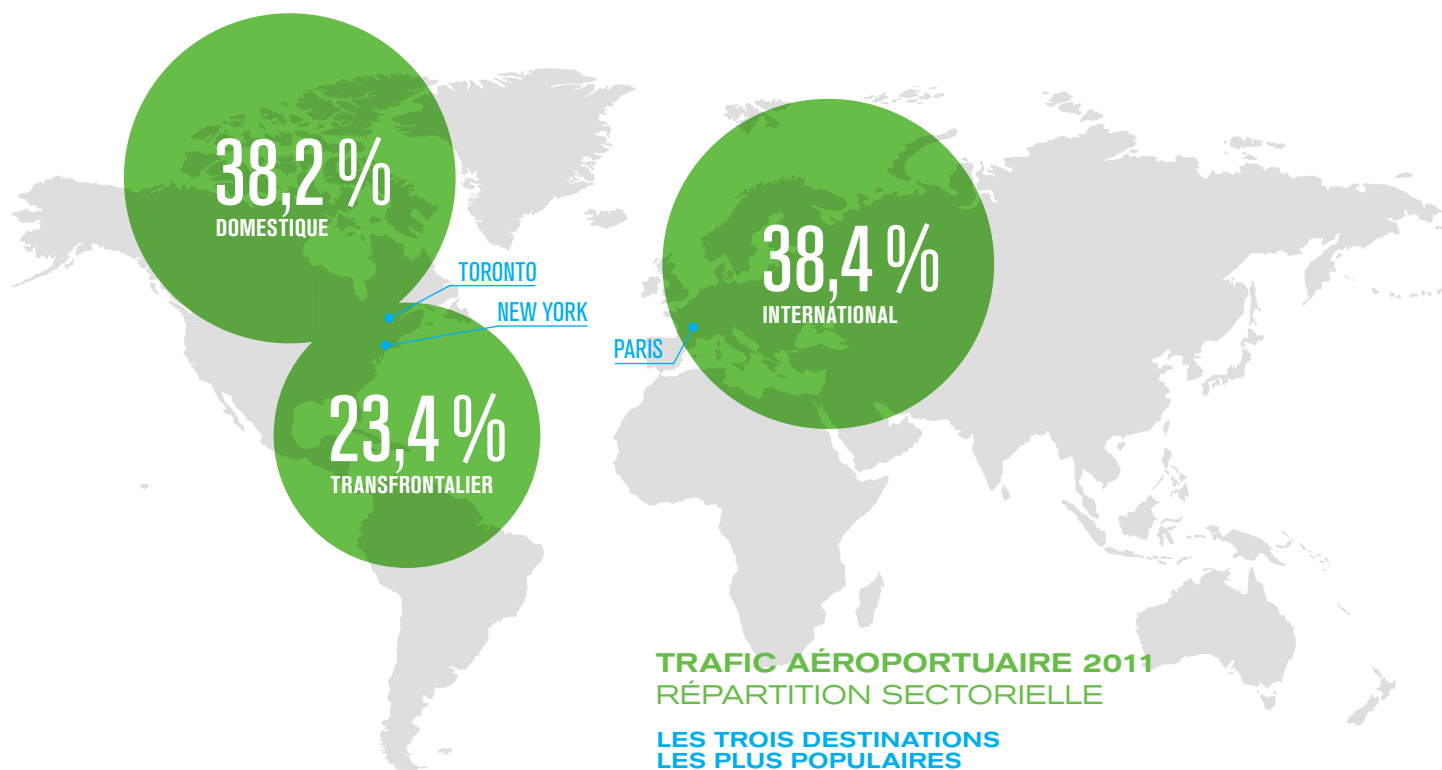
Au plan du développement des services aériens, 2011 a été marqué par l'entrée en scène de Qatar Airways et par l'inauguration de sa liaison Montréal-Doha. Depuis le 29 juin, trois vols sans escale sont offerts chaque semaine à bord de Boeing 777 de 259 sièges. L'intérêt principal de cette nouvelle route est que Qatar Airways dessert plus de 100 destinations à partir de sa plaque tournante de Doha, dont plusieurs en Inde, en Asie du Sud-Est et en Afrique de l'Est, procurant ainsi plus de flexibilité aux voyageurs. Au dire du transporteur, la réponse du marché a été des plus favorables, justifiant même la mise en ligne d'un appareil de 335 sièges durant la période des Fêtes.



Plusieurs autres transporteurs aériens ont bonifié leur offre au départ de Montréal-Trudeau vers des destinations internationales.

- Air Transat a offert pendant la saison estivale un nouveau vol hebdomadaire vers Istanbul.
- Suite à un élargissement de l'accord aérien entre le Canada et l'Algérie, Air Algérie a augmenté le nombre de ses fréquences sur Alger à quatre vols par semaine l'été et à trois durant l'hiver.
- La mise en ligne de l'A380 d'Air France le 22 avril dernier a eu pour effet de stimuler la demande sur la route Montréal-Paris.
- Sunwing a inscrit à son horaire un nouveau service bi-hebdomadaire vers Paris Charles de Gaulle durant l'été ainsi qu'une nouvelle destination hivernale – San José del Cabo (Mexique).
- D'autres destinations internationales ont bénéficié d'un ajout de capacité, dont Casablanca, Bruxelles, Londres, Barcelone et Rome.
- Dans l'ensemble, le secteur international, y compris le segment Sud, a profité d'une forte hausse de capacité en 2011.





Le secteur domestique a connu une augmentation marquée de l'offre globale de sièges vers Toronto (Pearson et Island), et ce, grâce au dynamisme d'Air Canada, de Porter Airlines et de WestJet ainsi qu'au début des activités d'Air Canada Express. Montréal-Trudeau a en outre accueilli un nouveau transporteur – Bearskin Airlines – offrant un service quotidien vers Waterloo/Kitchener.

Du côté des vols vers les États-Unis, Continental Airlines a ajouté un service saisonnier vers Houston, tandis qu'American Airlines a renforcé sa desserte de Chicago et de Dallas. On note par contre l'abandon de certaines routes, dont Montréal-Phoenix.

FRET AÉRIEN

Au total, quelque 200 631 tonnes de marchandises ont transité par les aéroports internationaux de Montréal en 2011, ce qui représente une hausse d'environ 2,7 % par rapport à 2010. De ce chiffre,

l'aéroport Montréal-Trudeau a traité 105 113 tonnes, en recul de 2,2 %; rappelons que l'an dernier YUL avait enregistré une hausse exceptionnelle de 23 % en raison de l'ajout de plusieurs nouvelles routes sur l'Europe. Le fret manutentionné à Montréal-Mirabel a, pour sa part, augmenté de 8,7 %, à 95 518 tonnes.

MOUVEMENTS

Dans l'ensemble, les mouvements aériens enregistrés aux aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel se sont élevés à 253 298 en 2011 par rapport à 236 975 en 2010, ce qui représente une augmentation de 6,9 %. Les mouvements domestiques ont connu la plus forte augmentation, soit 11 %, en raison de l'ajout de vols de petits appareils sur Toronto Island et Waterloo/Kitchener. En comparaison, les mouvements internationaux ont crû de 3,5 %, et les mouvements transfrontaliers, de 0,5 %.

APPRENEZ-EN D'AVANTAGE
SUR NOS SERVICES
AÉROPORTUAIRES À
WWW.ADMTL.COM
OU NUMÉRISÉZ CE
CODE À MATRICE AVEC
VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT.



EXPÉRIENCE CLIENT

De concert avec ses partenaires opérationnels, ADM a poursuivi ses efforts visant à améliorer l'expérience client à l'aéroport Montréal-Trudeau, tant au plan des processus qu'à celui des services, des installations et de l'ambiance générale.

Fait important, Montréal-Trudeau a obtenu en décembre 2011 la certification ASQ Assured, un programme rigoureux de gestion de la qualité du service à la clientèle spécifiquement conçu à l'intention des aéroports par Airports Council International. Le programme ASQ Assured reconnaît que la gestion de la qualité du service est un processus d'amélioration continue et met ainsi l'accent sur les moyens déployés pour continuellement améliorer la qualité des services aéroportuaires offerts aux passagers. YUL a notamment remporté le prix de l'aéroport ayant obtenu l'amélioration la plus importante en Amérique du Nord dans le volet Satisfaction de la clientèle.

Afin de souligner l'excellence parmi les employés des sous-traitants, des concessionnaires et des agences gouvernementales partenaires d'ADM dans la prestation de services aéroportuaires, un nouveau Programme de reconnaissance aéroportuaire a été créé en 2011. Les récipiendaires des prix choisis parmi 38 candidatures ont été honorés à l'occasion d'un gala auquel assistaient plus de 200 personnes le 23 novembre dernier.

Parmi les initiatives mises de l'avant pour rehausser la qualité du service, des améliorations notables ont été apportées au parcours des passagers de vols domestiques ou internationaux en correspondance vers les États-Unis. Ces passagers, qui n'ont pas à quitter la zone réglementée, doivent se diriger vers une salle d'attente située à proximité de la zone des douanes américaines et y demeurer jusqu'à la livraison de leurs bagages. Une signalisation

plus claire et la mise en place d'un poste d'assistance ont grandement facilité l'orientation de ces passagers, et des aménagements ont bonifié le confort et la convivialité des lieux.

Au niveau des débarcadères, on a procédé à une réaffectation des postes d'arrêt afin de créer notamment des quais pour le transport adapté ainsi que pour les bagagistes au niveau des arrivées. Certaines modifications ont aussi été apportées aux abris dans les stationnements en vue d'améliorer le confort des passagers.

Dans la zone des douanes canadiennes, la ségrégation des passagers arrivants en deux groupes – résidents et visiteurs – a continué de donner des résultats positifs. L'ajout de postes de douaniers pendant la saison estivale, une meilleure signalisation et la création d'un poste d'assistance à la sortie de la salle de récupération des bagages ont aussi permis de maintenir une fluidité adéquate malgré l'augmentation du trafic.

Afin de rehausser la qualité du service et d'améliorer l'expérience client, ADM a entrepris, en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), le déploiement d'un système novateur de dédouanement automatisé. Grâce à ce système sécuritaire qui sera opérationnel dès 2012, les citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada auront la possibilité d'utiliser des guichets libre-service installés en amont de la ligne d'inspection primaire pour s'acquitter des formalités douanières à leur retour au Canada. Une fois cette étape franchie, un agent des services frontaliers vérifiera rapidement leurs documents et les dirigera vers le point suivant. Selon les résultats d'un projet pilote mené à l'aéroport de Vancouver, ce système permettra d'accroître de beaucoup la capacité de traitement de la ligne d'inspection primaire et de réduire le temps d'attente.



NOUVEAUTÉS

Déjà reconnu comme un leader mondial en matière d'enregistrement libre-service, l'aéroport Montréal-Trudeau a inscrit une autre première nord-américaine en 2011. Vers la fin de l'année, en effet, ADM et WestJet ont instauré un tout premier dépôt de bagages en libre-service, permettant ainsi au passager de s'acquitter de l'ensemble du processus d'enregistrement sans l'intervention d'aucun personnel.

Montréal-Trudeau s'est aussi résolument mis à l'heure de la mobilité avec le lancement de son nouveau site mobile, version réduite du site admtl.com spécialement conçue pour les écrans des principales familles de téléphones cellulaires. Jointe au Wi-Fi gratuit et au service d'alerte par SMS offert sans frais additionnels depuis juin 2011, cette innovation place YUL dans le peloton de tête des aéroports nord-américains en matière de services mobiles.

Suite à l'instauration, l'an dernier, d'un système pour mesurer les temps d'attente aux points de contrôle

préembarquement, cette information est désormais rendue disponible par le biais du site internet de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) et du site admtl.com. De même, au vu du succès des lignes prioritaires aménagées aux trois points de contrôle à l'intention des passagers préapprouvés détenteurs de la carte Nexus, on travaille maintenant à bonifier ce service et à offrir d'autres avantages aux membres Nexus.

Dans le même ordre d'idées, soulignons que des lecteurs automatiques d'étiquettes de bagages ont été installés sur les différents carrousels afin de permettre d'évaluer le niveau de service et de mesurer les temps de livraison des bagages entrants.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Des mesures d'urgence ou spéciales ont été déployées avec efficacité à l'occasion de certains événements survenus en 2011, dont la visite du prince William et de Kate, la mise en ligne de l'A380, l'incident d'un petit appareil et l'incendie dans un hangar à Montréal-Mirabel. Un grand nombre d'exercices d'urgence ont également eu lieu afin de tester et d'améliorer le degré de préparation des intervenants.

La Sûreté aéroportuaire a intensifié ses efforts de gestion de la circulation sur le réseau routier d'ADM afin d'assurer un temps de transit acceptable pendant les travaux de réaménagement. Les efforts pour prévenir les vols d'autos et la criminalité ont continué de porter fruit et les interventions d'urgence ont permis encore de sauver des vies et de venir en aide à des personnes en difficulté.

Par ailleurs, ADM a entrepris la mise en place du programme de sûreté aéroportuaire conformément aux nouvelles dispositions du Règlement canadien sur la sûreté aérienne. De concert avec ses partenaires, la Sûreté aéroportuaire a aussi instauré de nouvelles stratégies d'intervention et de nouveaux systèmes de renseignement et de prévention dans le but d'assurer que Montréal-Trudeau demeure à la fine pointe du progrès en matière de sûreté.

Enfin, la Sûreté aéroportuaire d'ADM a réussi sa recertification au programme CALEA (Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies, Inc.).



SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Aéroports de Montréal mesure la satisfaction de la clientèle de Montréal-Trudeau au moyen de sondages trimestriels réalisés auprès de quelque 1800 passagers au départ et 900 passagers à l'arrivée. Ces sondages constituent un outil de gestion crucial pour l'amélioration du service à la clientèle. L'échelle de mesure comprend sept niveaux, d'extrêmement satisfait à extrêmement insatisfait en passant par ni satisfait ni insatisfait (neutre).

Pour 2011, la satisfaction globale des passagers au départ s'est chiffrée à 5,86 sur 7, soit un dixième de point de mieux que l'année précédente. La proportion des passagers qui se sont dits globalement satisfaits (extrêmement satisfait, très satisfait ou satisfait) s'est établie à 97,9 %, contre 97,4 % en 2010.

L'étape du parcours du passager jugée la plus importante est l'enregistrement. Or, l'ensemble des indicateurs liés à l'enregistrement a obtenu une note moyenne de 6,04 sur 7, soit la note la plus élevée parmi les huit groupes d'indicateurs. Sans égard à l'importance accordée par

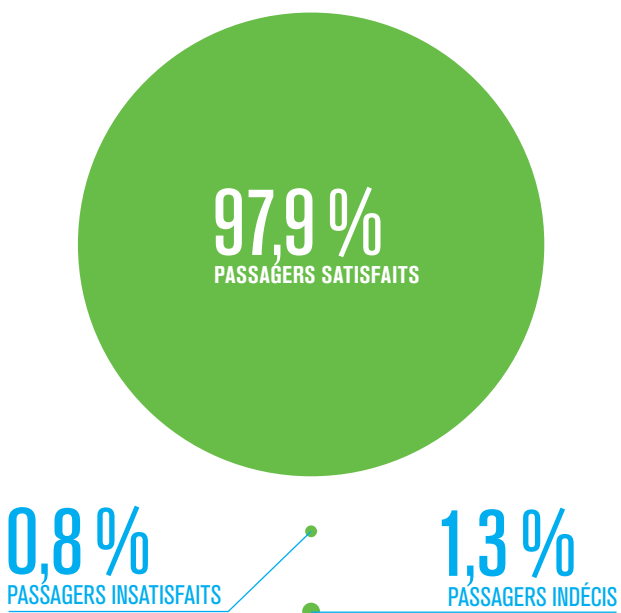
les passagers, les indicateurs pour lesquels la satisfaction est la plus grande sont la disponibilité des places assises dans la zone d'embarquement, le sentiment de sécurité, la possibilité d'être servi dans les deux langues officielles et la courtoisie du personnel en général.

Chez les passagers à l'arrivée, la satisfaction globale a été de 5,97 sur 7. La proportion des passagers se disant globalement satisfaits a atteint 97,2 % comparativement à 95,4 % en 2010. Les indicateurs pour lesquels le taux de satisfaction est le plus élevé sont la disponibilité des chariots à bagages, la capacité du douanier à s'exprimer dans la langue officielle de son choix (français ou anglais) et la signalisation pour se rendre de l'avion à la salle des douanes.

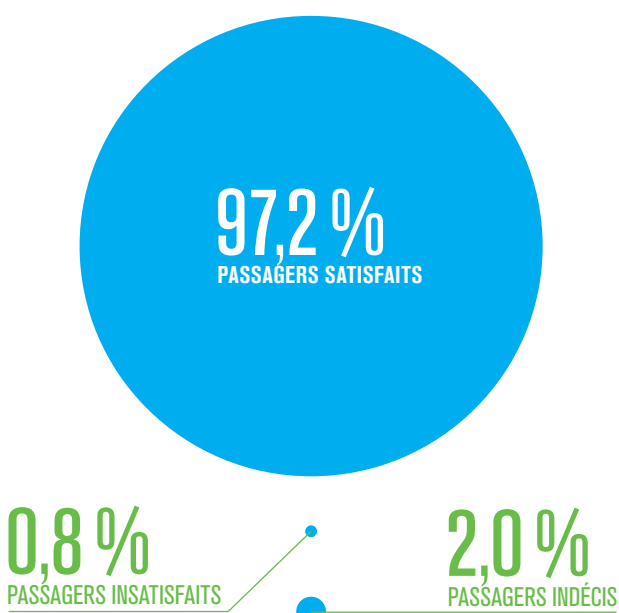
SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EN 2011

(% DES PASSAGERS SATISFAITS, TRÈS ET EXTRÊMEMENT SATISFAITS)

DÉPART



ARRIVÉE



SERVICES IMMOBILIERS ET COMMERCIAUX

IMMOBILIER – MONTRÉAL-MIRABEL

Le développement d'un complexe aérospace de calibre mondial sur le site de Montréal-Mirabel s'est poursuivi en 2011. Le projet de la nouvelle famille d'appareils CSeries de Bombardier, dont la mise en production est prévue pour la fin de 2013, a notamment progressé. Des modifications ont été apportées à un bâtiment existant afin d'y accueillir le premier prototype.

Pratt & Whitney Canada (P&WC) a inauguré en mai son Centre aéronautique de Mirabel. P&WC y assemblera et mettra à l'essai le moteur PurePower® PW1524G destiné aux avions CSeries de Bombardier et la famille de moteurs PurePower® PW800 qui propulsera la prochaine génération de gros jets d'affaires. Depuis octobre 2010, Mirabel est également la plaque tournante mondiale pour les activités d'essai en vol de P&WC. D'une superficie de 28 000 m², le Centre aéronautique de Mirabel représente un investissement de 360 M\$ et environ 300 personnes y travailleront d'ici 5 ans.

L-3 MAS a pour sa part obtenu un important contrat du gouvernement du Canada pour la mise en place d'une structure de Gestion optimisée des systèmes d'armes (GOSA) des avions de combat CF-18.

De son côté, la société Syscomax Immobilier a parachevé la réfection de l'édifice administratif d'ADM, dont environ 50 % des espaces sont déjà loués. L'entreprise a aussi pris possession de l'hôtel situé en bordure de l'autoroute 50, et le début des travaux est maintenant prévu pour le printemps 2013. Fait nouveau, Syscomax entreprendra en outre, dans le voisinage immédiat de l'hôtel, la construction d'un centre sportif doté de trois glaces dont l'une pouvant servir aussi de salle de spectacles.

La société ICAR, qui exploite un complexe de sports motorisés sur une partie de l'ancien tarmac, a agrandi son circuit de course automobile afin d'y accueillir des événements de grande envergure, telle la série NASCAR Canadian Tire.

Enfin, l'entreprise Transport NCO s'est installée dans un bâtiment du secteur cargo et le nouveau CPE Le Petit Équipage pouvant accueillir 60 enfants a ouvert ses portes en novembre 2011.

IMMOBILIER – MONTRÉAL-TRUDEAU

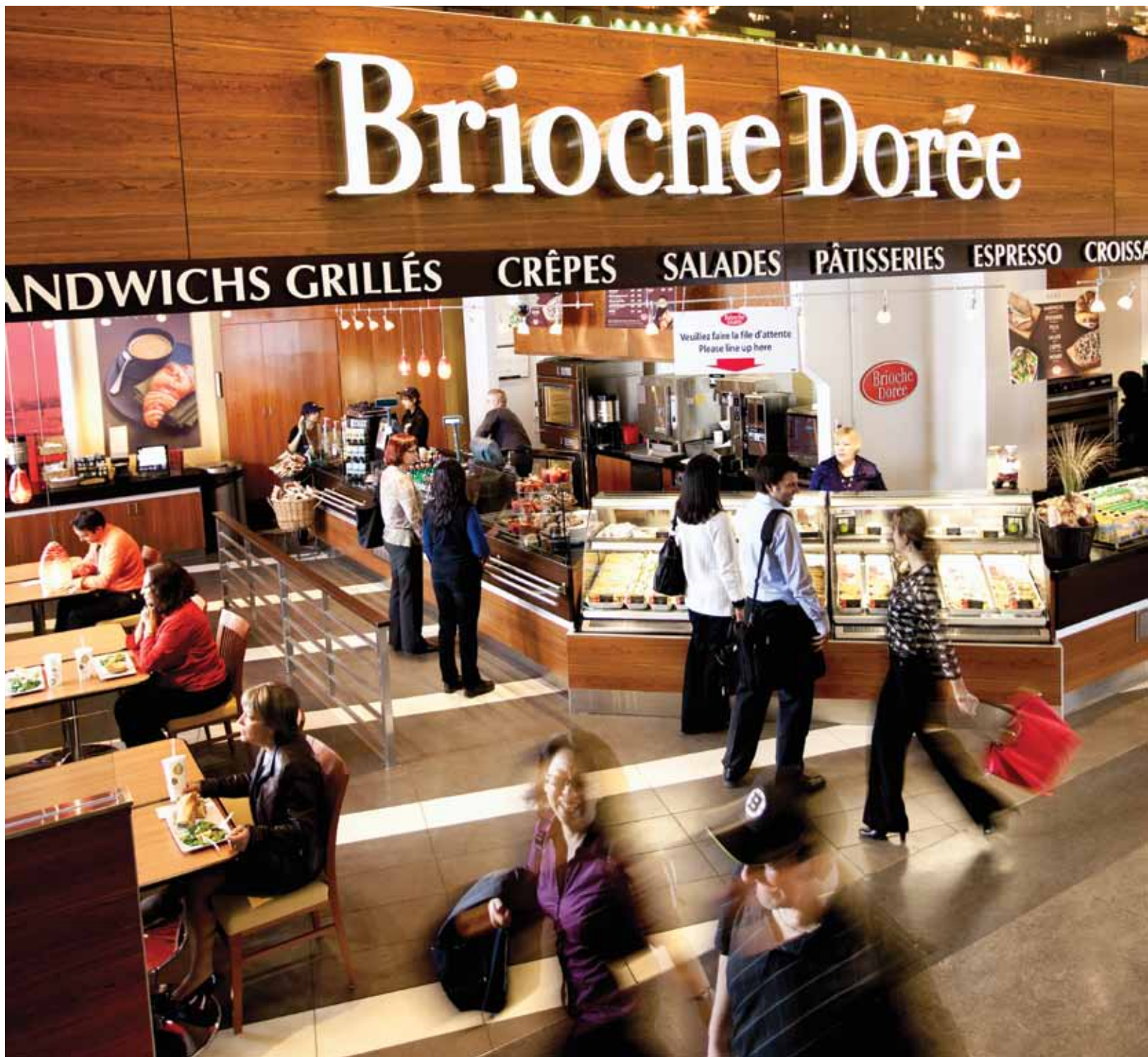
Suite à la signature d'une entente à long terme en 2010, Air Inuit a commencé la construction de sa nouvelle base opérationnelle en bordure du boulevard Côte-Vertu, laquelle répondra également aux besoins des services aériens d'Hydro-Québec. L'édifice abritera deux hangars pour aéronefs, des ateliers, un bâtiment administratif ainsi qu'un salon d'accueil pour vols privés. Les travaux devraient se terminer en mai 2012.

Air Creebec, dont le hangar actuel sera démoli pour faire place à l'agrandissement du tablier ouest, a signé une entente de location à long terme portant sur un terrain de plus de 15 000 m² afin d'y construire un nouveau hangar pour l'entretien de ses aéronefs.

Bombardier Aéronautique a pour sa part conclu un bail à long terme pour un terrain d'environ 35 000 m² en vue de l'agrandissement de son centre de finition rendu nécessaire par la croissance du Global Express.

AIR INUIT A COMMENCÉ LA CONSTRUCTION DE SA NOUVELLE BASE OPÉRATIONNELLE EN BORDURE DU BOULEVARD CÔTE-VERTU, LAQUELLE RÉPONDRA ÉGALEMENT AUX BESOINS DES SERVICES AÉRIENS D'HYDRO-QUÉBEC.





SERVICES COMMERCIAUX

En 2011, un restaurant Brioches Dorées a ouvert ses portes dans la jetée internationale, un comptoir mobile Bureau de change ICE a été installé dans la même jetée et une concession Air Spa a été aménagée dans le secteur domestique. De plus, les façades de plusieurs boutiques ont été rafraîchies, de même que l'intérieur de la boutique GAM dans le hall des départs. Au total, on compte quelque 87 commerces occupant plus de 12 000 m² d'espaces dans l'aérogare.

Les concessionnaires membres de l'Aéroshopping ont participé à un programme de client-mystère. Les équipes de vente et les employés qui se sont démarqués ont été honorés en novembre au cours d'une soirée intitulée *Visez l'excellence*.

Au niveau de l'affichage publicitaire, le groupe HSBC a déployé une vaste campagne corporative sur les ponts d'embarquement, les bâtiments d'interface ainsi que dans le secteur de l'aéroquai. En termes de revenus générés, il s'agit de la plus importante campagne du genre à se tenir à l'aéroport.

SERVICES DE TRANSPORT ET DE STATIONNEMENT

Comptant un total d'environ 11 500 places, les parcs de stationnement de Montréal-Trudeau représentent une importante source de fonds servant au financement des nouvelles infrastructures.

En 2011, une légère reconfiguration des parcs a été rendue nécessaire par le réaménagement du réseau routier en façade de l'aérogare. La nouvelle sortie du stationnement étagé a notamment nécessité le déplacement des bornes et du poste d'assistance. De plus, un stationnement d'attente gratuit, pour une durée d'une heure, a été offert afin de réduire le nombre de véhicules stationnés le long des voies de circulation et d'améliorer ainsi l'accès à l'aérogare. Enfin, une campagne de promotion autour d'un forfait de 8 jours de stationnement à l'HotelParc combinés à une nuitée à l'hôtel Marriott a remporté un vif succès.

Au plan du transport, rappelons que la ligne 747 de la Société de transport de Montréal a accueilli son millionième client en mai dernier, un peu plus d'un an après sa mise en service. Cette liaison directe entre le centre-ville de Montréal et l'aéroport Montréal-Trudeau est un succès sur toute la ligne. L'achalandage s'élève à quelque 3 500 déplacements par jour moyen de semaine en forte saison.

LA LIGNE 747

DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL A ACCUEILLI SON MILLIONIÈME CLIENT EN MAI DERNIER.



INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION

AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES

2011 a été essentiellement une année de planification détaillée et de travaux préparatoires en vue de la prochaine phase du développement de l'aérogare de Montréal-Trudeau. D'ici 2016, ADM prévoit en effet ajouter de la capacité au départ et à l'arrivée afin de faire face à la croissance des besoins pour les vols internationaux. Les travaux ont ainsi porté sur le réaménagement du boul. Stuart-Graham en vue de l'agrandissement du tablier ouest ainsi que sur le réaménagement de stationnements d'aéronefs et le fonçage de pieux en vue du prolongement de la jetée internationale. Au niveau des départs, on a également entrepris l'aménagement d'un premier îlot d'enregistrement additionnel à l'intérieur de l'espace libéré par la relocalisation du secteur des départs transfrontaliers.

Divers autres projets d'amélioration et d'entretien ont été réalisés ou initiés à Montréal-Trudeau au cours de l'année, dont :

- l'agrandissement de la salle d'embarquement 53 utilisée pour les vols opérés en mode éloigné par VTP ;
- le réaménagement des espaces de service dans le cadre de l'agrandissement du garage d'entretien d'ADM ;
- l'installation des nouvelles bornes d'entrée et de sortie dans les stationnements d'employés ; et
- l'aménagement d'une seconde station de distribution électrique côté air.

En ce qui concerne Montréal-Mirabel, la principale réalisation en 2011 a été la réfection d'un tronçon de la piste 11/29, sur environ 1200 m, afin de rendre celle-ci utilisable sur sa pleine longueur. Les travaux de bétonnage et autres travaux connexes ont été terminés à la mi-novembre.

PLANIFICATION

Un exercice de planification stratégique a été réalisé en vue de la préparation du Plan directeur 20 ans de Montréal-Trudeau qu'ADM doit déposer auprès de Transports Canada en 2013. L'exercice avait pour objectif d'évaluer et de comparer diverses options de développement à long terme de l'aérogare, y compris celles examinées antérieurement et d'autres qui se sont ajoutées plus récemment. Les options recommandées pour l'horizon 2033 se démarquent en termes de service à la clientèle, de connectivité, de capacité, de coûts de construction et d'exploitation, de constructibilité et d'acceptabilité sociale.

Parallèlement, les membres du comité de direction, accompagnés de conseillers externes en matière de planification aéroportuaire et d'experts, ont tenu un exercice similaire mais avec un horizon encore plus à long terme et une perspective de système aéroportuaire. Dans un premier temps, des ateliers de travail et des études ont permis de mettre la table et d'établir des



prévisions de trafic pour la grande région de Montréal. Puis, on a esquissé des scénarios d'évolution du système aéroportuaire montréalais dans le temps, ce qui a notamment permis de valider les programmes de développement en cours. Au final, des mesures à court et moyen termes ont été identifiées afin d'assurer qu'ADM soit en mesure de s'acquitter de sa mission jusqu'à la fin de son bail.

NAVETTE FERROVIAIRE

Les études techniques liées à l'option CN-Gare Centrale ont été complétées dans le cadre du projet de navette ferroviaire entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville. Les négociations avec les exploitants de trains de marchandises n'ont toutefois pas permis d'en arriver à une entente de principe satisfaisante pour ADM, qui se verrait contrainte d'assumer presque tous les risques associés à la construction et à l'utilisation des voies ferrées destinées à la navette. De plus, divers enjeux liés à la fiabilité du réseau et à l'exclusivité des voies auraient pour effet de limiter grandement l'attrait pour le secteur privé d'un tel projet réalisé à l'intérieur d'emprises ferroviaires existantes. À la fin de l'année, les discussions se poursuivaient toujours en vue de régler ces enjeux.



TRAVAUX ROUTIERS

Les travaux reliés à l'amélioration des accès routiers de l'aéroport Montréal-Trudeau ont progressé en 2011. ADM a complété l'essentiel de sa portion du projet, à savoir la reconfiguration de son propre réseau en façade de l'aérogare afin de l'harmoniser avec le futur échangeur Dorval. Le nouveau réseau principal consistant en trois viaducs et 6 km de chaussées a été livré à la fin de l'année, à l'intérieur de l'échéancier et du budget. Pour 2012, il reste à compléter certains travaux liés aux stationnements et aux voies secondaires.

De son côté, le ministère des Transports du Québec a livré les premiers tronçons de chaussées dans le cadre du réaménagement de l'échangeur Dorval. Les liens entre l'aéroport et l'autoroute 520 est ont été parachevés dans les deux directions. Quant aux bretelles d'accès

entre l'aéroport et l'autoroute 20 (vers et en provenance du centre-ville), la date de livraison a été reportée à la fin 2013. Aéroports de Montréal contribue à hauteur de 20 M\$ au financement de ce projet.

LES TRAVAUX RELIÉS À L'AMÉLIORATION DES ACCÈS ROUTIERS DE L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU ONT PROGRESSÉ EN 2011. ADM A COMPLÉTÉ L'ESSENTIEL DE SA PORTION DU PROJET, À SAVOIR LA RECONFIGURATION DE SON PROPRE RÉSEAU EN FAÇADE DE L'AÉROGARE AFIN DE L'HARMONISER AVEC LE FUTUR ÉCHANGEUR DORVAL.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ENGAGEMENTS CLAIRS

De par sa mission, Aéroports de Montréal vise à maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, particulièrement quant à la protection de l'environnement.

La politique environnementale de la Société, que l'on peut consulter sur le site admtl.com, a été mise à jour en 2011. Celle-ci identifie désormais certains axes d'amélioration, à savoir :

- accroître l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- appliquer le principe des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation des matières résiduelles) ;
- réduire la consommation d'eau potable ;
- protéger les milieux à valeur écologique élevée sur ses sites et mitiger les impacts des projets sur l'environnement.

En complément, ADM a adopté au début de 2012 un engagement en matière de développement durable.

Enfin, ADM demeure engagée à réaliser 17 actions dans le cadre du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

CERTIFICATIONS ET RECONNAISSANCES

Aéroports de Montréal possède depuis 2000 la certification ISO 14001 pour son système intégré de gestion environnementale. Celle-ci a fait l'objet d'un audit de maintien en 2011. Basé sur des procédures et des instructions de travail précises ainsi que sur des programmes d'amélioration continue, le système assure un encadrement rigoureux et cohérent des activités, produits ou services susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement.

L'aérogare de Montréal-Trudeau a vu sa certification BOMA BESt renouvelée en 2011, attestant la bonne performance énergétique et environnementale de l'immeuble.

La Société a reçu en 2011 un prix environnemental (Mitigation Award) de Airports Council International – North America pour sa politique de l'arbre.

Elle a également été nommée Lauréat Affaires du Gala 2011 de reconnaissance en environnement



et développement durable de Montréal, pour son programme Écono Écolo Pratique visant la réduction de la dépendance à l'automobile. Soulignons que 27 % des employés de l'aéroport participent à ce programme.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES constituent pour ADM une préoccupation majeure qui est notamment prise en considération dans la conception et la gestion des bâtiments.

Le projet d'agrandissement et de réaménagement du garage d'entretien de Montréal-Trudeau illustre bien la volonté d'ADM de réduire l'empreinte écologique de ses bâtiments. S'inspirant des principes LEED, le garage comporte un grand nombre d'innovations favorisant l'éclairage naturel et l'efficacité énergétique. Entre autres, la nouvelle baie est dotée d'un système de chauffage radiant à haute efficacité.

Pour ses besoins en chauffage et climatisation, l'aérogare de Montréal-Trudeau dispose d'une centrale thermique ultra-performante, axée sur la récupération d'énergie et qui consomme les différentes sources d'énergie dans l'ordre préférentiel suivant : électricité, gaz naturel et mazout. En 2011, une chaudière électrique additionnelle a été installée pour utilisation en période hors pointe dans le but de réduire davantage les émissions de GES.

Dans toutes les parties neuves de l'aérogare, les besoins en chauffage ou en climatisation sont réduits grâce entre autres à un système ingénieux permettant de maintenir l'éclairage naturel à un niveau optimal par l'ouverture ou

la fermeture automatisée des stores fixés aux fenêtres. Plusieurs améliorations liées au bâtiment tendent vers le même objectif d'économie d'énergie : remplacement des portes glissantes par des portes tournantes étanches, installation de régulateurs de vitesse sur les escaliers et trottoirs mécaniques, optimisation de l'éclairage et des systèmes de ventilation, etc.

Au niveau des bureaux administratifs, ADM a amorcé l'implantation de détecteurs de présence et de luminosité afin de maximiser l'utilisation de l'éclairage naturel et de réduire la consommation d'électricité. Ce projet bénéficie d'une subvention d'Hydro-Québec dans le cadre du Programme d'initiatives pour les bâtiments – Grandes entreprises.

La Société a aussi saisi l'occasion offerte par la reconfiguration de son réseau routier côté ville pour installer des lampes DEL pour l'éclairage de rues. On estime que ces ampoules génèrent une économie annuelle de plus de 50 000 kWh par rapport aux lampes traditionnelles au sodium haute pression, tout en améliorant la qualité de l'éclairage. L'installation de feux de piste et autres dispositifs DEL s'est également poursuivie côté air.

D'autre part, ADM se dote progressivement d'une flotte de véhicules écoénergétiques. Dans cette optique, la société Budget Propane a poursuivi la conversion d'une partie de ses véhicules au propane, plus efficace et moins polluant que l'essence traditionnelle. Ce projet bénéficie d'une aide de l'Agence d'efficacité énergétique du Québec. La réduction des GES ainsi obtenue sera notamment attestée par l'École de technologie supérieure. De plus, un deuxième véhicule hybride a été acquis en 2011.

Dans le même ordre d'idées, des employés d'ADM ont reçu une formation en éco-conduite de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada dans le cadre du programme ABC de la gestion du carburant.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

De façon générale, la Société a poursuivi ses efforts pour améliorer sa performance environnementale et minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. À cet effet, il est désormais exigé d'installer un système de traitement des eaux de ruissellement dans tous les nouveaux développements sur les sites aéroportuaires de Montréal-Trudeau et de Montréal-Mirabel.

Conformément à la nouvelle réglementation fédérale, ADM a aussi procédé à un audit des systèmes de stockage de produits pétroliers. Une mise à niveau de ces systèmes a été amorcée en réponse aux nouvelles exigences en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

Tout projet de développement, à Montréal-Trudeau ou à Mirabel, doit faire l'objet d'une évaluation environnementale pour en identifier les impacts potentiels sur l'environnement et proposer des mesures de mitigation. En 2011, 24 projets d'ADM et 51 demandes de permis des locataires ont été évalués, et le programme a été bonifié par l'ajout d'inspections de chantiers.

ADM exerce en outre un suivi continu de la qualité des eaux pluviales et sanitaires, des eaux souterraines et de l'air sur ses sites aéroportuaires. Ces programmes d'échantillonnages et d'analyses sont confiés à des firmes externes qui possèdent les accréditations nécessaires. Plus de 500 analyses sont réalisées annuellement sur des échantillons d'eaux pluviales prélevés aux différents exutoires des aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Rappelons que la Ville de Montréal exploite à Montréal-Trudeau une station de mesure de la qualité de l'air, et les données sont disponibles sur le site internet de la Ville.

PROGRAMMES DE RECYCLAGE ET DE RÉDUCTION À LA SOURCE

Adhérant au principe des 3RV (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation), ADM a déployé, à l'intérieur de l'aérogare de Montréal-Trudeau et dans les bureaux administratifs, des bacs de récupération multi-matières (papier, carton, plastique, verre et métal). En 2011, la Société a en outre distribué des bacs à tous ses locataires et concessionnaires. De plus, suite à l'audit effectué l'année précédente, un comité consultatif regroupant des membres de la communauté aéroportuaire a été mis sur pied et un plan d'actions a été mis en œuvre en vue d'accroître les taux de récupération.

D'autre part, un vaste programme de réduction de la consommation de papier déployé en 2011 chez ADM a donné d'excellents résultats. Les mesures mises de l'avant, telles que l'utilisation de formulaires numériques et de dossiers virtuels, ont permis d'économiser 35 % de papier par rapport à 2010. Il s'agit d'une réduction de six tonnes ou l'équivalent de plus de 100 arbres matures.

Le programme vise aussi à promouvoir l'utilisation de papiers plus écologiques comme, par exemple, le papier certifié FSC.

D'autres programmes concernent la récupération du béton et de l'asphalte lors de travaux de réfection ainsi que l'organisation d'événements éco-responsables. La Société exige aussi de ses fournisseurs des produits et services éco-responsables.

VERDISSEMENT ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

ADM s'est associée à CO₂ Environnement dans un vaste projet de plantation de 96 000 arbres sur les terrains de l'aéroport Mirabel, à proximité de l'autoroute 50 et à une distance sécuritaire des pistes. Il s'agit du premier exemple en Amérique du Nord d'un projet de reboisement sur un site aéroportuaire dont l'objectif est l'émission de crédits carbone. En utilisant la méthodologie ISO 14064-2, CO₂ Environnement estime que 16 299 tonnes de CO₂ seront séquestrées grâce au projet. Les crédits carbone ainsi générés seront vendus sur le marché volontaire des crédits carbone. ADM ne recevra toutefois aucune compensation financière.

Dans le cadre du réaménagement de son réseau routier côté ville à Montréal-Trudeau, ADM a planté plus de 200 arbres et 4 500 arbustes dans le but d'embellir les abords des voies de circulation et de contribuer à la réduction des îlots de chaleur ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air.

ADM poursuit ses discussions avec l'arrondissement de Saint-Laurent et la Ville de Montréal relativement à l'aménagement d'un parc-nature à l'extrémité nord du territoire aéroportuaire de Montréal-Trudeau.

Enfin, ADM a appuyé un projet de plantation d'une douzaine d'arbres et de 400 cèdres à la Dorval Elementary School, en plus d'avoir renouvelé sa contribution au Comité écologique du Grand Montréal pour la restauration et la mise en valeur du Boisé Marcel-Laurin.



GESTION DU CLIMAT SONORE

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La gestion du climat sonore autour de l'aéroport Montréal-Trudeau est une responsabilité partagée. Transports Canada est l'organisme réglementaire chargé de veiller au respect de l'application des procédures et des règles d'atténuation du bruit généré par le trafic aérien, et a le pouvoir d'imposer des sanctions aux pilotes et aux transporteurs qui contreviennent à ces règles.

En vertu de son bail avec Transports Canada, Aéroports de Montréal a la responsabilité d'élaborer un plan de gestion du climat sonore, de mettre sur pied un comité consultatif et de traiter les plaintes relatives au bruit. Entre autres, la Société exerce, à l'aide d'un système ANOMS, une surveillance de tous les vols opérant à Montréal-Trudeau afin de s'assurer du respect des règles en vigueur. Chaque fois qu'une irrégularité présumée est observée, Aéroports de Montréal en informe Transports Canada qui voit ensuite à prendre les mesures appropriées. En 2011, quelque 17 dossiers ont été soumis à Transports Canada pour enquête.

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif sur le climat sonore, présidé par ADM, regroupe des représentants de la Ville de Montréal, de l'arrondissement de Saint-Laurent, de la Cité de Dorval, de la Ville de Pointe-Claire, de Nav Canada (l'agence responsable des services de navigation aérienne), des transporteurs aériens, de Transports Canada, du gouvernement du Québec ainsi que des membres de la direction de l'aéroport. S'appuyant sur les travaux d'un comité technique formé de spécialistes, il constitue un forum efficace d'échange d'information, de

discussion et de consultation sur toute question relative au climat sonore, y compris l'utilisation effective et projetée du territoire riverain de l'aéroport et notamment les projets de développements résidentiels à proximité.

Le Comité consultatif sur le climat sonore a tenu trois réunions régulières et trois spéciales au cours de l'année en revue. Par ailleurs, Aéroports de Montréal a poursuivi ses rencontres périodiques avec les représentants des conseils de ville ou d'arrondissement intéressés par les questions de climat sonore.

PLAN DE GESTION DU CLIMAT SONORE

Le plan de gestion du climat sonore de Montréal-Trudeau concerne les heures d'exploitation, les restrictions pour les vols de gros porteurs, les essais moteurs, le système de pistes préférentielles, les procédures de décollage et d'atterrissage, etc. On trouvera plus d'information sur le site admtl.com.

Donnant suite à l'inventaire des meilleures pratiques en matière de gestion du climat sonore réalisé en 2010, la Société a évalué l'applicabilité de certaines avenues prometteuses relevées dans d'autres aéroports. Un plan d'actions sera soumis pour discussion au Comité consultatif sur le climat sonore.

Depuis plus de trois ans, dans le cadre du projet TOM, Nav Canada étudie et évalue les activités dans le corridor aérien Toronto-Ottawa-Montréal, le plus achalandé du Canada, afin d'en restructurer les routes en misant sur les avantages d'une navigation satellitaire, afin de réduire la consommation de carburant, les

APPRENEZ-EN DAVANTAGE
SUR LE CLIMAT SONORE À
WWW.ADMTL.COM
OU NUMÉRISÉZ CE
CODE À MATRICE AVEC
VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT.



émissions de GES ainsi que les durées de vols. Le nouveau plan est en vigueur depuis le 9 février 2012. Il est à noter que les trajectoires d'approche finale (3 000 pi et moins) demeurent inchangées. ADM a assisté Nav Canada lors du processus de consultation entourant cette revue.

INFORMATION DES CITOYENS

Afin de mieux informer les citoyens sur les activités pouvant influencer sur le climat sonore autour de l'aéroport, ADM publie une infolettre par courrier électronique et sur le site admtl.com. Des avis sont également publiés dans les journaux de quartier à l'occasion de travaux majeurs entraînant la fermeture d'une piste. En 2011, les trois pistes ont été fermées pour des périodes variables en raison de travaux sur les pistes ou les voies de circulation.

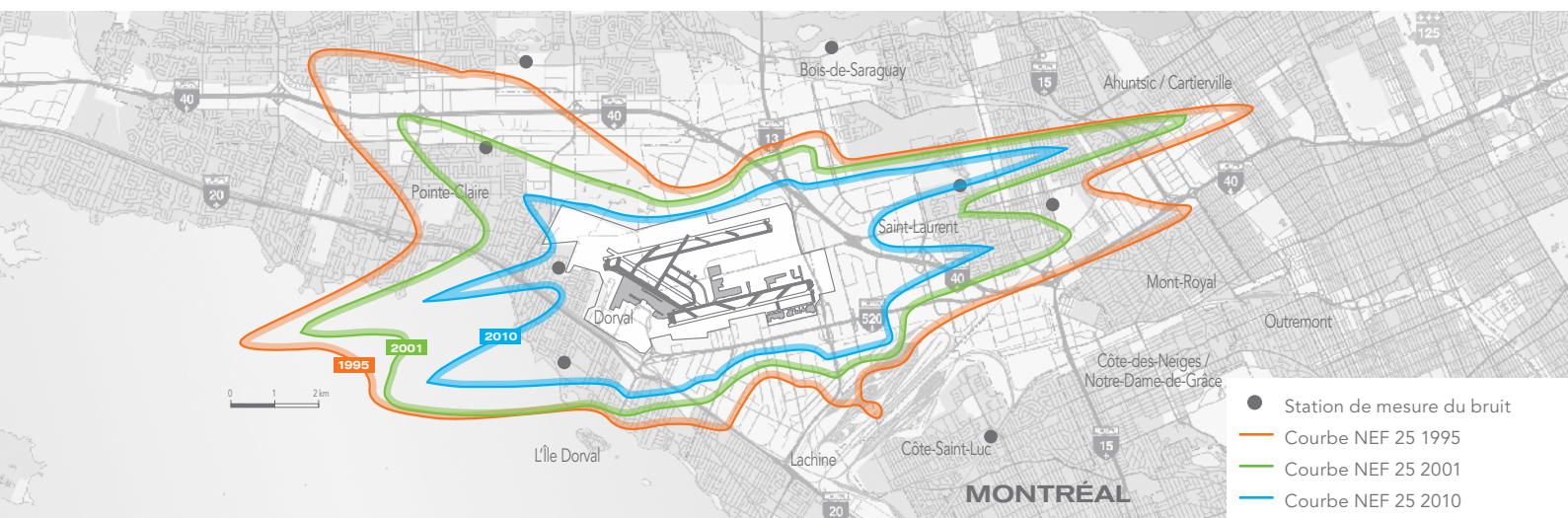
De plus, une ligne téléphonique dédiée (514 633-3351) diffuse des messages d'information préenregistrés et permet de parler à un conseiller aux communications avec les citoyens. Ces derniers peuvent aussi communiquer avec nous par courrier électronique (yulclientele@admtl.com) ou encore consulter notre site internet. Celui-ci comporte une foire aux questions sur le climat sonore et d'autres outils d'information sont en développement.

COURBES NEF 25 2010/1995

L'évaluation du bruit perçu dans le voisinage de l'aéroport est effectuée en se basant sur la méthodologie du modèle NEF (*Noise Exposure Forecast*) développée par Transports Canada (TC). Les résultats des calculs sont présentés sous la forme de courbes. ADM utilise la NEF 25 pour rendre compte de l'évolution du climat sonore à Montréal-Trudeau.

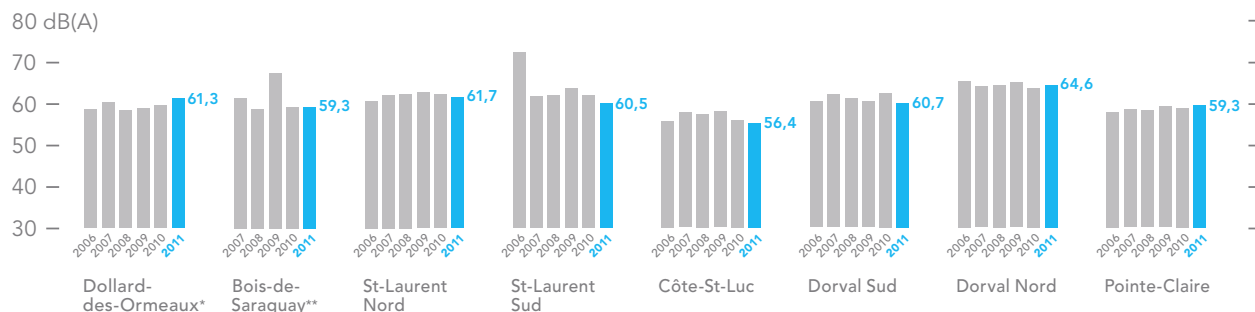
Les dernières courbes de bruit disponibles indiquent que la superficie de l'empreinte sonore de Montréal-Trudeau atteignait 38 km² en 2010, ce qui représente une diminution de 53,6 % par rapport aux 81,9 km² enregistrés en 1995, l'année de référence. Le nombre de personnes résidant sous l'empreinte sonore a diminué de 85 % depuis 1995, passant de 107 333 à 16 144 personnes. Cette amélioration du climat sonore découle principalement de la modernisation de la flotte, notamment du retrait des jets les plus bruyants (chapitre 2), ainsi que des mesures d'atténuation du bruit implantées par ADM.

Outre une faible croissance du trafic aérien de 2,2 %, d'autres facteurs ont eu une influence sur l'évolution de la courbe NEF 25 en 2010. D'une part, le nombre de vols a augmenté de 6 % entre 22h00 et 23h00, période qui est incluse dans le créneau auquel le modèle accorde une pondération extrêmement élevée. D'autre part, on constate une augmentation de 18 % des arrivées sur la piste 24R en raison des travaux sur la voie de circulation Bravo qui se sont déroulés de mai à septembre. En conséquence, la courbe s'est allongée au-dessus de Saint-Laurent, zone à forte densité de population, faisant augmenter le nombre de personnes résidant sous la NEF 25 de 6 241 par rapport à 2009. La superficie de la courbe a augmenté de 10,8 km² principalement dans le secteur industriel situé au sud de l'aéroport et au-dessus du Lac Saint-Louis. Fait à noter, l'augmentation de la superficie de la courbe et de la population résidant sous celle-ci est due à des mouvements aériens pendant les heures d'exploitation en vigueur à l'aéroport Montréal-Trudeau.



NIVEAU DE BRUIT ANNUEL MOYEN ENREGISTRÉ AUX STATIONS DE MESURE DE BRUIT (EN dB(A))

Le Leq total englobe toutes les sources de bruit mesurées par la station de bruit et pas seulement le bruit des avions (ex. : trafic routier, travaux de construction, pluie, vents, tonnerre).



Note

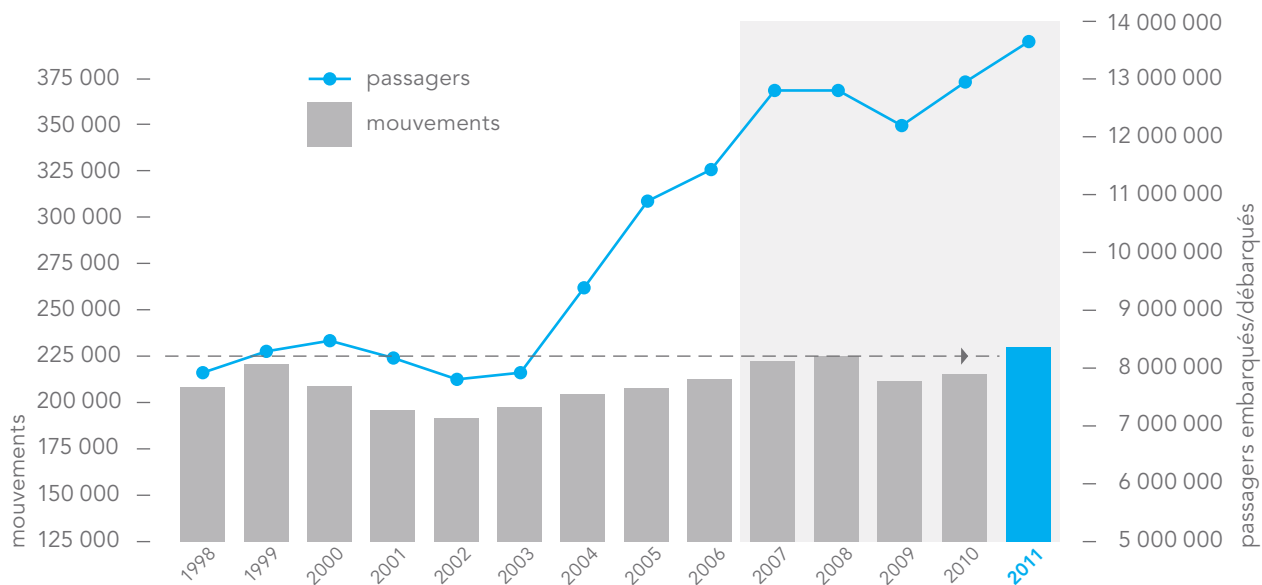
Les niveaux sonores relevés à Dollard-des-Ormeaux du 12 août au 23 septembre 2007 ont été exclus du calcul du Leq total puisque des travaux de construction ont eu lieu près de la station de mesure du bruit.

* janvier à juillet (micro défectueux d'août à décembre 2011). Sur le total de 61,3 dB(A), 44,1 sont attribuables au bruit des avions.

** janvier à juillet (station de mesure de bruit enlevée le 24 juillet 2011 suite à la suspension de la procédure de virage à gauche en février 2009).

L'indicateur de bruit appelé Leq total, exprimé en décibels dB(A), est basé sur les données de bruit réelles recueillies à l'aide des capteurs sonores installés dans les quartiers avoisinants. Il reflète le cumul des bruits évolutifs pendant une période donnée. Il caractérise bien la quantité de bruit reçue au cours de l'année.

ÉVOLUTION DU TRAFIC – 1998 À 2011



Note

Les statistiques passagers pour 2007 à 2011 (partie ombragée) comprennent les passagers payants et non payants, selon la nouvelle méthode désormais utilisée par ADM. Les années antérieures à 2007 étaient basées sur les passagers payants seulement.

Le trafic aérien est caractérisé principalement par le nombre de mouvements (atterrissages et décollages) par année, par leur répartition au cours de la journée ainsi que par le type d'appareils utilisés. Malgré une croissance considérable du nombre de passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau entre 1998 et 2011, le nombre de

mouvements d'aéronefs est demeuré plutôt stable au cours de cette même période. Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation de la part relative du trafic international, qui utilise des avions transportant un plus grand nombre de passagers par mouvement, ainsi que par des taux de remplissage plus élevés.

RESSOURCES HUMAINES ET IMPLICATION SOCIALE

DESTINATION RÉUSSITE VOTRE BAGAGE COMPTE



EMPLOYEUR DE CHOIX

Aéroports de Montréal s'est donné comme objectif corporatif de devenir un employeur de choix, en se démarquant par des pratiques de gestion novatrices en matière d'attraction, de rétention et de mobilisation des ressources humaines et, surtout, en étant reconnu comme tel par ses employés. Une consultation auprès des employés et des membres de la direction a permis de définir une vision commune de ce qu'est un employeur de choix :

«ADM aspire à être un employeur ouvert sur le monde, qui mise sur les talents de ses employés, favorise leur autonomie et reconnaît leur contribution tout en communiquant de manière authentique.»

Un comité de pilotage formé d'employés issus de divers secteurs de l'entreprise et de divers niveaux hiérarchiques a été mis sur pied afin d'assurer l'avancement du projet et de contribuer à l'identification des priorités et à l'élaboration des plans d'action.

Un premier sondage auprès d'un échantillonnage représentatif a permis de constater qu'ADM se compare favorablement aux employeurs obtenant un taux de mobilisation élevé. Les résultats ont été présentés à l'ensemble des employés par petits groupes. Basé sur les résultats de ce premier sondage, un plan d'action comprenant des mesures d'amélioration et de renforcement a été élaboré en fin d'année et sera déployé en 2012.

PROGRAMMES ET POLITIQUES

La politique d'équité en matière d'emploi a été actualisée en y intégrant la notion d'ouverture à la diversité ainsi que des mesures d'adaptation et d'accommodement. Dans le cadre du plan d'action 2011-2013, tous les gestionnaires et superviseurs ont été rencontrés afin de faire le point avec eux sur la situation et l'évolution de l'équité en matière d'emploi au sein de l'entreprise. Une formation sur l'ouverture à la diversité a été élaborée à l'intention des

employés et des gestionnaires. Enfin, un questionnaire d'auto-identification a été soumis aux employés en vue d'une mise à jour du portrait statistique de la main-d'œuvre relié aux différents groupes ciblés par la Loi sur l'équité en matière d'emploi (femmes, autochtones, personnes handicapées et minorités visibles).

La Société a procédé à une refonte du Régime d'intéressement des employés non syndiqués : l'évaluation du rendement tient désormais compte du travail d'équipe en plus de l'atteinte des objectifs corporatifs et individuels.

Un nouveau programme de bourses d'études en mémoire de feu Pierre Martin a été mis en place à l'intention des enfants et petits-enfants des employés d'ADM, et les premières bourses ont été attribuées en 2011. Trois bourses d'une valeur de 3 000 \$ chacune pour des études de niveau universitaire et une bourse d'une valeur de 1 000 \$ pour des études de niveau collégial technique sont accordées chaque année par tirage au sort parmi les candidats admissibles.

Le programme de développement des compétences en leadership LeadAIR s'est poursuivi en 2011. Le programme étalé sur deux ans s'adresse à quelque 150 gestionnaires.

Au nombre des autres programmes et politiques en vigueur, citons la politique de prévention du harcèlement, le programme de formation et de développement professionnel, le programme d'aide aux employés, ainsi que le programme de reconnaissance et de prix d'excellence. De plus, de nombreux outils d'information interne – journal d'entreprise, bulletins, intranet – sont à la disposition des employés.



DOTATION

La Société a apporté des changements à ses pratiques de dotation, y compris les médias utilisés et les messages véhiculés, afin d'assurer le renouvellement des effectifs dans un contexte de rareté croissante et d'accroître la représentativité de certains groupes. La Société a notamment participé à plusieurs salons de l'emploi auprès de membres des minorités visibles et des personnes handicapées; déployé une campagne de publicité dans divers médias ethniques électroniques et écrits; et intégré une nouvelle section Carrière au site internet admtl.com.

Le programme de proposition de candidatures a été revu afin de l'ouvrir à toutes les catégories d'emploi et de bonifier les récompenses offertes pour des candidatures provenant des quatre groupes désignés. Depuis le lancement en juin 2011, près de 100 «perles rares» ont été référées par les employés, dont 20 % ont été recrutées au terme du processus de dotation.

RELATIONS DE TRAVAIL

ADM a conclu une convention collective d'une durée de trois ans avec l'unité des cols blancs, laquelle ouvre la voie à un nouveau plan d'évaluation des emplois. Cette nouvelle convention collective innove également en introduisant des conditions et particularités propres au groupe des professionnels. Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective de l'unité des gestionnaires de premier niveau ont débuté à l'automne 2011. De façon générale, ADM s'efforce, par le biais de comités et de programmes de formation et d'information, de maintenir des relations de travail harmonieuses avec l'ensemble des unités syndicales.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Une approche de santé globale a été adoptée en 2011. Au-delà d'un environnement de travail exempt de risque pour la santé, cette approche vise à favoriser l'adoption de bonnes habitudes de vie et une meilleure conciliation travail/vie personnelle. Le succès d'une telle approche repose sur une responsabilité partagée entre employés et employeur.

Par ailleurs, près de 2 200 heures de formation en santé et sécurité ont été dispensées au cours de l'année.

PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs	2011	2010
Employés réguliers	596	578
Formation (heures)	24 152	26 465
Postes comblés	154	135
Départs à la retraite	21	17
Taux de roulement ¹	9,03	7,82
Taux d'absentéisme	5,73	5,64
Taux de fréquence ²	5,3	3,6
Taux de gravité ³	50,6	51,0

Notes

1. Pourcentage de l'effectif qui quitte l'entreprise au cours d'une année
2. Nombre de réclamations soumises à la CSST par 200 000 heures travaillées
3. Nombre de jours perdus par 200 000 heures travaillées



LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MOI j'embarque
et je me protège



AÉROPORTS DE
MONTREAL



PRIX D'EXCELLENCE

Les Prix d'excellence d'ADM reconnaissent les individus ou équipes qui se sont particulièrement illustrés au cours de la dernière année écoulée. Les lauréats sont choisis parmi les propositions soumises par les employés eux-mêmes. Voici les récipiendaires des Prix d'excellence 2011.

ENGAGEMENT & MOBILISATION

Éric Clément, Sylvain Coron, Pierre-Luc Dupré, Jean-Guy Girard, Steve Jodoin, Éric Lalonde, Pascal Marsan, Pierre Marsan, Michel Rozon, Marc-André Turcotte, Jean-Luc Vanier

Pour leur mobilisation exceptionnelle suite à la sortie de piste du Boeing 737 d'American Airlines

MENTION

Marie-André Abraham, Mélanie Beaulieu, Pascale Bouchard, Fanny Brasseur, Sébastien Champion, Vincent Cormier, Guillaume Dorval, Gilles Fortin, Martin Gagné, Marie-Josée Germain, Daniel Gobeil, Darren Klenk, Simon Lalande, Francis Lapierre, Robert Lefebvre, Daniel Rose, Fabienne St-Pierre

Pour la gestion du tablier pendant les travaux de réfection des chaussées et la fermeture de la rampe centrale et de la voie de circulation F

ESPRIT D'ÉQUIPE

Anne Belhumeur, Gérard Belloc, Yves Bénard, Luc Charbonneau, Marie-Claude Desgagnés, Patrick Gendreau, Michel Gravel, Lise Lafleur, Anne Marcotte, Éric Martel, Luc Veilleux

Pour la gestion de la circulation sur le réseau routier malgré les nombreux changements et retards survenus dans le cours des travaux

2^E PRIX

Pierre Audette, Danny Boutin, Denise Dubuc, Élie Elhindy, Cristian Faraon, José Fernandez, Dan Fratean, Christine Meloche

Pour l'adaptation des installations côté air en vue d'accueillir le A380 en répondant aux normes de sécurité et en tenant compte de contraintes imprévues

MENTION

Virginie Brière, Daniel Dinello, Yannick Gareau, Bruno Gélinas, Lyne Gilbert, Ivett Gorena, Lyne Hallé, Caroline Houle, Geneviève Lacoste, Yan Lavoie, Patrizia Marchei, Stacey McNeven, Geneviève Meunier, Joana Panagiotopoulos, Houria Saadallah, Annie Saccaro, Diane Tellier

Pour la préparation, en un temps record, des premiers états financiers trimestriels audités selon les normes comptables internationales

INNOVATION & CRÉATIVITÉ

Richard Lafond

Pour la modification du système de tuyauterie des refroidisseurs de moteur de pompe au poste principal de relèvement des eaux usées à Montréal-Mirabel

MENTION

Danny Boutin, Ginette Cyr

Pour le premier programme de formation en ligne chez ADM, portant sur la sensibilisation aux facteurs humains et aux changements organisationnels

MÉRITE ENVIRONNEMENTAL (EX AEQUO)

Marco Vaillancourt

Pour le remplacement des pneus d'hiver des véhicules légers d'ADM par des pneus recyclés et

Denis Arsenault, Denis Boilard, Donald Campeau, Bernard Dubé, Niki Elias, Marcel Lafleur, Denis Piché

Pour la récupération d'une chaudière électrique inutilisée à Montréal-Mirabel pour la production du chauffage en période hors-pointe à Montréal-Trudeau

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sylvain Coron, Chantal Deleuil, Cristian Faraon, Dominic Landry, Stéphanie Langlois, Liliane Le Bel, Sylvain Marchand, Martin Thériault, Francine Vanden Abeele

Pour la campagne de sensibilisation à la santé sécurité au travail auprès des employés de l'entretien des installations

EXPÉRIENCE CLIENT

Mélanie Aussant, Marie-Claude Desgagnés, Michel Gravel, Lise Lafleur, Anne Marcotte, Alexandra Richard, Isabelle Tétrault, Luc Veilleux

Pour la commercialisation d'un stationnement d'attente gratuit pour les personnes venues accueillir des voyageurs

MENTION

Gérard Belloc, Stéphanie Boudrias, Michel Vertefeuille

Pour deux initiatives visant à améliorer le service aux passagers à mobilité réduite: le programme de formation et d'encadrement pour les chauffeurs de taxis qui les desservent et la création, sur la rampe élevée, d'un poste d'embarquement dédié au transport de cette clientèle



IMPLICATION SOCIALE

Aéroports de Montréal s'efforce d'être un bon citoyen corporatif et s'implique de diverses façons dans sa communauté, notamment à titre de partenaire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de Montréal International et de Tourisme Montréal.

Dans le cadre du 70^e anniversaire de l'aéroport Montréal-Trudeau, un parc d'observation a été aménagé à l'angle des rues Jenkins et Halpern, à proximité de la piste 06D/24G. Nommé en mémoire de Jacques de Lesseps, premier pilote à avoir survolé Montréal, en 1910, l'espace comprend des estrades à l'intention des passionnés d'aviation.

La Société a maintenu son appui à Kéroul (collecte de monnaie étrangère à l'aéroport) et à Olympiques spéciaux Québec (Défi 767), en plus de contribuer à la Fondation de l'Hôpital Ste-Anne, entre autres.

La Sûreté aéroportuaire a poursuivi son implication à titre d'unité de transport pour l'Association canadienne des dons d'organes. Depuis 2005, la Sûreté a réalisé plus de 500 transports d'organes ou d'équipes médicales entre l'aéroport et un centre hospitalier de Montréal.

Comme chaque année, ADM a participé à la campagne de financement de Centraide. En 2011, les dons des employés ont totalisé 80 825 \$ et la Société y est allée d'un montant égal : c'est donc un total de 161 650 \$ qui a été remis à l'organisme de bienfaisance.

Les employés d'ADM ont aussi pris part à divers projets communautaires. Une équipe d'employés a notamment donné de son temps pour un projet de plantation à l'école Dorval Elementary School, tandis que des groupes de cadres ont effectué du bénévolat à Moisson Montréal et à la Mission Old Brewery.

ARTS ET CULTURE

En 2011, dans le cadre de l'Aérogalerie, ADM s'est associée à l'Office national du film du Canada (ONF) pour présenter des œuvres sélectionnées de l'ONF dans trois lieux différents de l'aérogare de Montréal-Trudeau :

- un montage inédit de photos et de capsules vidéo tirées du documentaire web interactif *Sacrée Montagne*, consacré au mont Royal ;
- des extraits de films offrant une vue insolite sur Montréal, *Montréal vit* ; et
- des clichés rendant hommage aux œuvres les plus marquantes des 70 ans d'animation à l'ONF, particulièrement celles ayant gagné des Oscars.

Une nouvelle exposition produite par la Biosphère, musée de l'environnement, propose des photographies de robes uniques conçues à partir de déchets et de matériaux inusités et présentées dans le cadre de l'exposition temporaire *O.N.E./Objets non enfouis*.

Une vitrine consacrée à l'histoire de Montréal-Trudeau a aussi été inaugurée à l'occasion des 70 ans de l'aéroport. Organisée en collaboration avec le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, l'exposition met en valeur des photos et des artefacts illustrant les étapes de l'évolution de l'aéroport, de 1960 à aujourd'hui.

Une exposition produite par le Musée McCord a été installée au début 2012, *Montréal Point de vue*. Cette exposition explore Montréal à partir de dix points d'ancrage, dix grands moments qui se déploient en de multiples points de vue. L'invitation est lancée – venez découvrir cette ville, notre ville.

Enfin, des écrans installés aux arrivées domestiques et internationales diffusent dorénavant le calendrier des activités montréalaises produit par Tourisme Montréal.

Le programme culturel Aérogalerie vise à donner un caractère typiquement montréalais aux installations aéroportuaires et à participer au développement artistique et culturel de Montréal.



ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

et des résultats consolidés d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 (en millions de dollars)

SOMMAIRE FINANCIER

	2011	2010	Variation
	\$	\$	%
Produits	427,0	389,3	9,7
Charges d'exploitation (excluant PRIM)	161,5	151,9	6,3
Paievements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PRIM)	40,3	37,9	6,3
Loyer à Transports Canada	43,4	36,9	17,6
Amortissement	87,0	83,4	4,3
Charges financières	89,5	89,9	(0,4)
Gain sur les autres actifs financiers	(0,1)	(1,7)	(94,1)
Total des charges	421,6	398,3	5,8
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et résultat global	5,4	(9,0)	(160,0)
BAIIA (excluant le gain sur les autres actifs financiers)	184,0	164,0	12,2

Les états financiers consolidés de la Société sont dressés conformément aux normes internationales d'information financière « IFRS ». La Société présente le BAIIA, qui est une mesure financière n'ayant pas de sens prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS. Le BAIIA est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue. Le BAIIA est défini par la Société comme étant l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant intérêts, impôts, amortissement et gain sur les autres actifs financiers.

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, avec l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges mesurées selon les IFRS :

	2011	2010
	\$	\$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et résultat global	5,4	(9,0)
Charges financières	89,5	89,9
Frais financiers inclus dans les charges d'exploitation	2,2	1,4
Amortissement	87,0	83,4
Gain sur les autres actifs financiers	(0,1)	(1,7)
BAIIA	184,0	164,0

APERÇU GÉNÉRAL

Aéroports de Montréal (ADM) est responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail d'une durée de 60 ans conclu avec Transports Canada en 1992. Société à but non lucratif et sans capital-actions, ADM ne verse aucun dividende. Payant un loyer à Transports Canada (43,4 M\$ en 2011), ADM assure elle-même le financement de ses programmes d'immobilisations. Comme plusieurs entreprises, ADM considère le BAIIA comme le meilleur indicateur de sa performance financière.

FAITS SAILLANTS

INVESTISSEMENTS

Les investissements totaux de la Société ont atteint 113,7 M\$ en 2011 contre 64,6 M\$ pour l'exercice 2010. Les travaux ont porté principalement sur l'amélioration des accès routiers et sur les préparatifs en vue du prolongement de la jetée internationale.

Au cours de 2011, les investissements dans les aéroports ont été financés entièrement par les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires, y compris les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA).

BAIIA

Le BAIIA s'est établi à 184 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, une performance supérieure de 20 M\$ ou 12,2 % par rapport à 2010.

PRODUITS

	2011	2010	Écart
	\$	\$	%
Activités aéronautiques	152,0	137,3	10,7
Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA)	141,9	126,6	12,1
Activités commerciales	101,9	96,7	5,4
Bien-fonds	28,9	26,8	7,8
Autres produits	2,3	1,9	21,1
Total des produits	427,0	389,3	9,7

Les produits se sont élevés à 427 M\$ en 2011, soit une augmentation de 37,7 M\$ ou 9,7 % par rapport à 2010. Cette hausse est attribuable, d'une part, à la hausse du trafic passagers et, d'autre part, aux hausses des frais aéronautiques, des FAA et des tarifs de stationnement.

Activités aéronautiques

Les produits tirés des activités aéronautiques se sont élevés à 152 M\$ en 2011, une hausse de 14,7 M\$ ou 10,7 % par rapport à 2010. Ces revenus se composent principalement des droits d'atterrissage et des redevances générales d'aérogare perçus des sociétés aériennes, et représentent 35,6 % (35,3 % en 2010) de l'ensemble des revenus d'ADM. Cette hausse est attribuable, d'une part, aux augmentations tarifaires des redevances générales d'aérogare et des droits d'atterrissage, de 5,5 % et 2,5 % respectivement, et, d'autre part, à l'accroissement du trafic passagers et des mouvements d'aéronefs, de 5,3 % et 6,9 % respectivement.

Frais d'améliorations aéroportuaires

Les produits générés par les FAA ont totalisé 141,9 M\$ en 2011, en progression de 15,3 M\$ ou 12,1 % par rapport à 2010, et ce, en raison de l'augmentation du trafic passagers et du nouveau tarif de 25 \$ entré en vigueur en mai 2010. Ces revenus, qui représentent 33,2 % (32,5 % en 2010) de l'ensemble des revenus d'ADM, sont entièrement affectés au financement des améliorations aéroportuaires, incluant le paiement des intérêts sur la dette à long terme.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

et des résultats consolidés d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 (en millions de dollars)

Activités commerciales

Les produits liés aux activités commerciales se sont élevés à 101,9 M\$ en 2011, en hausse de 5,2 M\$ ou 5,4 % par rapport à 2010. Ces revenus se composent principalement des loyers et redevances provenant des concessions, ainsi que des revenus des stationnements publics et de la location de divers espaces; ceux-ci totalisent 23,9 % (24,8 % en 2010) de l'ensemble des revenus d'ADM. L'augmentation de ces produits en 2011 est attribuable à l'accroissement des redevances perçues de certains concessionnaires et des revenus générés par les stationnements publics en raison de la hausse du trafic passagers et des tarifs, ainsi qu'à l'impact d'une année complète d'ententes signées en 2010.

Bien-fonds

Les produits tirés des bien-fonds se sont élevés à 28,9 M\$ en 2011, en progression de 2,1 M\$ ou 7,8 % par rapport à l'exercice financier de 2010, et représentent 6,8 % (6,9 % en 2010) de l'ensemble des revenus d'ADM. La croissance de ces produits provenant de la location de terrains reflète la signature de nouvelles ententes de location, le renouvellement d'ententes aux taux du marché ainsi que l'impact d'une année complète de baux signés au cours de 2010.

Autres produits

Les autres produits ont totalisé 2,3 M\$ en 2011, en hausse de 0,4 M\$ ou 21,1 % par rapport à 2010. Ces revenus représentent 0,5 % (0,5 % en 2010) de l'ensemble des revenus d'ADM.

CHARGES D'EXPLOITATION

	2011	2010	Écart
	\$	\$	%
Salaires et charges sociales	56,6	53,5	5,8
Autres charges d'exploitation (excluant les PRIM)	104,9	98,4	6,6
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PRIM)	40,3	37,9	6,3
Total des charges d'exploitation	201,8	189,8	6,3

Les charges d'exploitation se sont élevées à 201,8 M\$ en 2011, soit une augmentation de 12 M\$ ou 6,3 % par rapport à 2010.

Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales sont passés de 53,5 M\$ en 2010 à 56,6 M\$ en 2011, soit une augmentation de 3,1 M\$ ou 5,8 %. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des salaires et des avantages sociaux y afférents, ainsi qu'à la croissance de l'effectif.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation ont atteint 104,9 M\$ en 2011, soit une hausse de 6,5 M\$ ou 6,6 % par rapport à l'exercice financier de 2010. Cette variation s'explique notamment par l'augmentation des frais variables de perception des FAA découlant de la hausse de cette catégorie de revenus, par les augmentations prévues dans certains contrats d'exploitation ainsi que par l'augmentation des honoraires professionnels.

Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités

Les paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités se sont élevés à 40,3 M\$ pour l'exercice 2011, soit une augmentation de 2,4 M\$ ou 6,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Amortissement

L'amortissement s'est élevé à 87 M\$ en 2011, ce qui représente une hausse de 3,6 M\$ ou 4,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de projets complétés au cours de 2010 et 2011.

Charges financières

Les charges financières sont présentées nettes des produits financiers. Ces dernières se sont élevées à 89,5 M\$ pour l'exercice en revue, en diminution de 0,4 M\$ ou 0,4 % par rapport à l'exercice 2010. Cette variation s'explique par l'augmentation de la charge d'intérêts suite à l'émission, en avril 2010, d'une série d'obligations de 150 M\$ compensée d'une part, par l'augmentation de la capitalisation des intérêts aux travaux en cours en raison de l'augmentation du niveau des investissements en capital et, d'autre part, par la hausse des produits d'intérêts tirés d'obligations provinciales.

Gain sur les autres actifs financiers

En octobre 2011, la Société a cédé à une institution financière le solde des billets à taux variable, à l'origine des papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) non admissibles, résultant en un gain sur la variation de la juste valeur de 0,1 M\$ dans les résultats consolidés. En 2010, la Société avait complété les modalités de cession d'investissements en billets à taux variable adossés à des actifs et en actifs traditionnels pour une somme totale de 23,6 M\$, entraînant un gain sur la variation de la juste valeur de 1,7 M\$ aux résultats consolidés.

Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges

L'exercice terminé le 31 décembre 2011 s'est soldé par un excédent des produits par rapport aux charges de 5,4 M\$ comparativement à une insuffisance de 9,0 M\$ pour l'exercice 2010. Les transferts aux gouvernements en 2011, qui comprennent le loyer à Transports Canada et les taxes municipales, ont atteint 83,7 M\$, ce qui représente environ 20 % des revenus totaux.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2012

ADM prévoit qu'en 2012 le trafic passagers augmentera entre 2 % et 3 % par rapport à 2011, et ce, principalement en raison de la croissance du trafic international – le secteur le plus achalandé à Montréal-Trudeau en 2011. De plus, la Société anticipe un BAIIA de l'ordre de 182 M\$ pour 2012.

Par ailleurs, les investissements prévus dans les infrastructures aéroportuaires sont estimés à 200 M\$. La Société possède ou a accès à suffisamment de sources de liquidités pour respecter ses obligations financières et procéder aux investissements requis. Au 31 décembre 2011, ADM possédait près de 126 M\$ d'encaisse et placements à court terme.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les normes comptables utilisées au Canada par les sociétés ayant une obligation d'information du public convergeraient vers les IFRS à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. En 2008, la Société a pris la décision de migrer vers les IFRS. Le plan de conversion aux IFRS établi par la Société et qui comportait les phases de planification et diagnostic, analyse et conception de politiques comptables, et mise en œuvre et exécution, a été complété tel que prévu et sans changement par rapport au plan de transition présenté dans le rapport annuel de 2010. Les états financiers consolidés annuels ont été préparés conformément à l'IFRS 1 « Première application des IFRS », et tous les chiffres comparatifs de 2010 ont été retraités. La note 28 des états financiers consolidés fait état du rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS. De plus, la note 3 des états financiers consolidés énumère les principales méthodes comptables utilisées par la Société en vertu des IFRS.



États financiers consolidés aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010 publiés sous pli séparé et disponibles sur demande ou sur le site admtl.com ou en numérisant ce code à matrice avec votre téléphone intelligent

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**RÉAL
RAYMOND¹**

Président du Conseil
Administrateur
de sociétés



**LAURENT N.
BENARROUS**

Administrateur
Directeur général,
Avison Young, Québec



**ROBERT
BIBEAU**

Administrateur
Président,
Schokbeton
Québec Inc.



**ROBERT
BOUCHARD^{2,3}**

Administrateur
Président du Comité
de gouverne des
régimes de retraite
Administrateur
de sociétés



**JEAN-JACQUES
BOURGEAULT^{2,3}**

Administrateur
Administrateur
de sociétés
Coach associé,
Groupe Pauzé



**JAMES C.
CHERRY**

Administrateur
Président-directeur
général,
Aéroports de Montréal



**JEAN-PIERRE
DESROSIERS^{2,3}**

Administrateur
Associé/Conseiller
stratégique,
Fasken Martineau
DuMoulin



**YVES
FILION⁵**

Administrateur
Président,
Consultation
Yves Filion Inc.



**ISABELLE
HUDON¹**

Administrateur
Présidente,
Financière Sun Life
Québec



**DANIELLE
LABERGE⁴**

Administrateur
Professeure titulaire,
Université du Québec
à Montréal



**NORMAND
LEGAULT**

Administrateur
Administrateur
de sociétés



**MARIO
MESSIER¹**

Administrateur
Coprésident,
Thibault, Messier,
Savard et Associés Inc.



**PIERRE
PILOTE¹**

Administrateur
Président du Comité de
régie d'entreprise et des
ressources humaines
Associé,
Gowling Lafleur
Henderson



**DANIELLE
POUDRETTE**

Administrateur
Administrateur
de sociétés



**RAYMOND
REID²**

Administrateur
Président du Comité
d'audit et
d'immobilisations
Administrateur
de sociétés

¹ Membre du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines

² Membre du Comité d'audit et d'immobilisations

³ Membre du Comité de gouverne des régimes de retraite

⁴ Nomination de Danielle Laberge en mai 2011

⁵ Nomination de Yves Filion en mai 2011

PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Bien que non assujettie aux règles de gouvernance qui régissent les compagnies publiques, Aéroports de Montréal adhère aux pratiques imposées à ces dernières en les adaptant à son statut de société sans capital-actions. Par conséquent, les pratiques existantes chez Aéroports de Montréal se conforment aux normes contenues au Règlement 58-101 et à l'Instruction Générale 58-201 connexe qui exigent qu'une compagnie communique les renseignements sur ses pratiques de régie d'entreprise. Pour plus de détails, consulter www.admtl.com.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Société. Il exerce toute l'autorité et tous les pouvoirs, pose tous les actes et fait tout ce que la Société est autorisée à exercer ou à faire en vertu de la loi, de ses lettres patentes ou de ses lettres patentes supplémentaires, à moins que la loi, les lettres patentes, les lettres patentes supplémentaires ou les règlements n'exigent que ceux-ci ne soient exercés que par l'assemblée générale des membres de la Société. Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la régie d'entreprise et de la reddition de comptes aux instances auxquelles la Société doit faire rapport.

Le Conseil se compose d'un maximum de quinze (15) administrateurs, dont treize (13) sont désignés par le Conseil et deux (2) par le Gouvernement du Canada. Quatre (4) organismes de mise en candidature sont appelés à soumettre, sur demande de la Société, le nom de trois (3) candidats dont le profil correspond aux compétences recherchées par le Conseil, et ce, pour chaque poste qui doit être comblé. Ces organismes de mise en candidature, identifiés dans les lettres patentes de la Société, sont le Gouvernement du Québec (1 poste), la Communauté métropolitaine de Montréal (5 postes), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (3 postes) et les transporteurs principaux faisant affaire à l'aéroport Montréal-Trudeau (2 postes). Le président-directeur général est administrateur de la Société et le Conseil peut nommer un quinzième administrateur. Le mandat des administrateurs est d'une durée maximale de trois (3) ans et est renouvelable en autant que la durée totale des mandats qui auront été confiés à un administrateur donné ne dépasse pas neuf (9) ans ou, par dérogation à ce qui précède, n'excède pas douze (12) ans.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 9 occasions en 2011 et les aspects les plus importants du plan stratégique de la Société ont été traités par ses membres. Par ailleurs, le Conseil a procédé au renouvellement du mandat de trois (3) administrateurs qui venait à échéance en cours d'exercice, ainsi qu'à la nomination de deux (2) nouveaux administrateurs.

Les dossiers des investissements requis par la croissance du trafic passagers et ceux des accès routiers et ferroviaires à l'aéroport Montréal-Trudeau demeurent des enjeux importants et continuent de faire l'objet d'une attention particulière.

LE COMITÉ D'AUDIT ET D'IMMOBILISATIONS

Formé exclusivement d'administrateurs externes, le Comité d'audit et d'immobilisations apporte son concours au Conseil dans plusieurs domaines importants pour la Société, notamment : les risques d'entreprise ; les affaires financières, dont les budgets, les contrôles financiers, la vérification et les rapports trimestriels ; les programmes d'immobilisations et l'environnement. Outre ses responsabilités quant aux états financiers et à la vérification externe, le Comité d'audit et d'immobilisations s'assure de la conformité de l'exécution de tous les programmes en regard des budgets et des échéanciers, ainsi que du respect des politiques et des procédures de l'entreprise applicables dans le cadre de l'exécution de ces programmes, notamment celles qui régissent l'acquisition de biens et de services.

Au cours de l'année 2011, le Comité a supervisé l'évolution du dossier des accès routiers et ferroviaires, procédé à un exercice de vérification interne, approuvé la politique de placements du régime de retraite et supervisé les affaires financières de la Société, notamment quant à l'implantation des normes internationales d'information financière (IFRS). Le Comité a également suivi de près l'évolution des résultats financiers de la Société tout au long de l'exercice et a analysé et revu le budget d'immobilisations et le budget d'exploitation pour 2012 de manière spécifique et détaillée.

LE COMITÉ DE RÉGIE D'ENTREPRISE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Formé exclusivement d'administrateurs externes, le Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines apporte son appui au Conseil notamment sur les questions relatives à la stratégie de l'entreprise et à son plan stratégique, à son organisation et à sa structure. Il recommande au Conseil d'administration la politique de rémunération des employés ainsi que la rémunération, les objectifs et l'attribution des bonis du président-directeur général; il détermine la rémunération, les objectifs et les bonis des relevants du président-directeur général et fait rapport au Conseil d'administration. Le Comité examine également le mode de fonctionnement du Conseil et de ses comités, les relations entre le Conseil et la direction ainsi que les relations entre l'entreprise, la communauté et les autorités politiques. Il fait rapport au Conseil régulièrement sur l'exécution de ce programme de travail ainsi que sur toute question relative à son mandat.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité de régie d'entreprise a recommandé le renouvellement du mandat de trois (3) administrateurs dont le mandat venait à échéance en cours d'exercice, ainsi que la nomination de deux (2) nouveaux administrateurs. Le Comité de régie s'est également assuré, comme il le fait systématiquement, de l'application des règles d'éthique régissant la Société. Il a veillé à l'évaluation du rendement des cadres supérieurs de la Société et participé à l'établissement des objectifs corporatifs en matière de service à la clientèle.

LE COMITÉ DE GOUVERNE DES RÉGIMES DE RETRAITE

Formé exclusivement d'administrateurs et d'un expert externe, le Comité de gouverne des régimes de retraite appuie le Conseil d'administration d'Aéroports de Montréal dans l'exercice de son rôle de fiduciaire des régimes de retraite et dans l'acquittement de ses obligations à cet égard. Un tel appui consiste à établir et à faire approuver les objectifs et stratégies touchant l'ensemble des activités des régimes de retraite dans un cadre de gestion des risques ainsi qu'à effectuer une surveillance des activités opérationnelles qui sont déléguées à d'autres intervenants, dont le Comité de retraite, lui-même composé d'employés et de gestionnaires d'Aéroports de Montréal.

Ce faisant, il prépare les dossiers décisionnels relatifs aux régimes de retraite et plus spécifiquement quant au plan de gouverne, aux règles des régimes, à la gestion financière (placements et capitalisation) et à la conformité.

En 2011, le Comité a revu et élaboré une nouvelle politique de placement des fonds des régimes de retraite et a également élaboré une nouvelle politique de financement du régime de retraite à prestation déterminée de la Société. Cette politique a pour objectif d'atteindre la pleine capitalisation de ce régime à l'horizon 2020.

LE COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE

Le Comité consultatif communautaire appuie le Conseil d'administration et la direction d'Aéroports de Montréal. Il a comme mandat de soumettre, lorsque requis, des observations pertinentes à l'égard de tout projet ou toute décision touchant les sujets mentionnés à l'article 40 du Code de règlements généraux.

Le Comité se compose de membres issus d'organismes s'intéressant au développement aéroportuaire et représentant les diverses régions du Grand Montréal. Le Comité relève du président-directeur général. Le budget de fonctionnement du Comité est déterminé annuellement par le Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelable.

En 2011, le Comité consultatif communautaire s'est réuni à deux reprises et a discuté des grands enjeux de la Société. Plus spécifiquement, le Comité a continué à suivre l'évolution du dossier des accès routiers et ferroviaires à l'aéroport Montréal-Trudeau et à s'intéresser aux grands projets d'immobilisations de la Société.

LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE

François Alepin, Alepin Gauthier, Avocats

Yves Beauchamp, École de technologie supérieure

Pierre Bellerose, Tourisme Montréal

Sylvain Berthiaume, MRC et CLD de Marguerite d'Youville
(Lajemmerais)

Jean Bertrand, Ville de Montréal

Diane Bouchard, CLD du Bas-Richelieu

Robert M. Bourbeau, Cité de Dorval

William E. Brown, Association des hôtels du Grand
Montréal

Pierre Desroches, Laval Technopole

Marie-Claire Dumas, Conférence régionale des élus
de Montréal

Sam Elkas, ancien ministre des Transports du Québec,
vice-président du Comité

André Gamache, École de technologie supérieure,
président du Comité

Jacques Girard, Centre financier international – Montréal

Joseph Huza, Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île
de Montréal

André Leclerc, Kéroul

Denis Leclerc, Ecotech Québec

Louise Millette, École Polytechnique de Montréal

Simon Prévost, Manufacturiers et exportateurs
du Québec

Louis Prud'homme, Ville de Mirabel

Guy Raynault, Conférence régionale des élus de Montréal

Michel Thibault, Conseil régional FTQ Montréal-
Métropolitain

Jean-Luc Trahan, Commission des partenaires du marché
du travail (C.P.M.T.)

Marc Tremblay, Palais des congrès de Montréal

Marc Valade, Conférence régionale des élus
de Lanaudière

Richard Vézina, Raymond Chabot Grant Thornton

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2011

Nom	Présences Conseil d'administration	Présences Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines	Présences Comité d'audit et d'immobilisations	Présences Comité de gouverne des régimes de retraite	Honoraires	Jetons	Total
					\$	\$	\$
Laurent Benarrous	9				12 000	7 500	19 500
Robert Bibeau	9				12 000	7 500	19 500
Robert Bouchard Président du Comité de gouverne des régimes de retraite	9		6	8	16 000	20 000	36 000
Jean-Jacques Bourgeault	8		6	8	12 000	19 500	31 500
James C. Cherry	9				—	—	—
Jean-Pierre Desrosiers	8		6	7	12 000	19 000	31 000
Yves Fillion ²	6				8 000	4 500	12 500
Michèle Gouin ¹	1				6 000	1 000	7 000
Isabelle Hudon	8	5	1*		12 000	12 000	24 000
Danielle Laberge ²	6		1*		8 000	6 000	14 000
Normand Legault	8				12 000	7 000	19 000
Mario Messier	7	5			12 000	10 500	22 500
Madeleine Paquin ¹	3	4			6 000	6 500	12 500
Pierre Pilote Président du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines	8	6			16 000	12 500	28 500
Danielle Poudrette	9		1*		12 000	8 500	20 500
Réal Raymond Président du Conseil	9	6	6		90 000	—	90 000
Raymond Reid Président du Comité d'audit et d'immobilisations	9		6		16 000	13 500	29 500
Total					262 000	155 500	417 500

¹ Fin de mandat: 4 mai 2011

² Début de mandat: 4 mai 2011

* Participation à une réunion élargie du Comité d'audit et d'immobilisations pour la présentation du budget

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le salaire annuel du président et des autres membres du Comité de direction varie de 175 000 \$ à 408 000 \$. De plus, une somme de 682 000 \$ a été payée à titre de bonis de performance.

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU CONSEIL D'UNE SOCIÉTÉ « ÉMETTEUR ASSUJETTI »

James C. Cherry, Logistec Corporation, **Jean-Pierre Desrosiers**, Technologies D-Box Inc., **Yves Fillion**, Innoventé Inc., **Madeleine Paquin**, Logistec Corporation, Canadian Pacific Railway, **Réal Raymond**, Métro Inc., Héroux Devteck Inc.

PLAN STRATÉGIQUE DE CINQ ANS (2012-2016)

UNE VISION POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

La vision définit ce qu'Aéroports de Montréal veut être et ce qu'elle souhaite accomplir.

- Aéroports de Montréal vise à devenir un gestionnaire d'aéroports se classant parmi les meilleurs au monde et se distinguant par la qualité de son service à la clientèle, ainsi que par sa rigueur, son efficacité et son innovation.
- Montréal-Trudeau accentuera son rôle de porte d'entrée continentale et de plaque tournante dynamique pour le trafic passagers entre l'Europe et l'Amérique.
- Montréal-Mirabel poursuivra son développement de manière à consolider son statut de plateforme aérospatiale et logistique de calibre mondial.

Forte de son expérience et de ses réussites, Aéroports de Montréal entend reprendre ses activités de services-conseils et de gestion à contrat d'autres aéroports en misant sur son équipe chevronnée et son sens de l'innovation commerciale et technologique.

OBJECTIFS CORPORATIFS

- De concert avec nos partenaires gouvernementaux et nos prestataires de services, maintenir la satisfaction de la clientèle à un niveau élevé en exerçant un suivi rigoureux et en optimisant continuellement nos systèmes et procédures.
- Conserver auprès de la communauté la réputation d'une administration financièrement solide capable de supporter son service de la dette et son programme d'immobilisations.
- Atteindre l'autofinancement de Montréal-Mirabel en y poursuivant le développement industriel et en recherchant une nouvelle vocation pour les actifs immobiliers actuellement désaffectés.
- Devenir un employeur de choix, encourager l'innovation et doter nos employés d'outils performants.
- Réduire l'impact environnemental des activités sous notre contrôle direct et accélérer la réalisation du projet de navette ferroviaire entre l'aéroport et le centre-ville.
- Par le biais de notre filiale, saisir les opportunités d'exportation de notre savoir-faire en matière de gestion aéroportuaire dans une perspective de développement des compétences et d'accroissement des revenus non aéronautiques.

SERVICES AÉROPORTUAIRES

La prestation de services aéroportuaire de qualité répondant aux besoins spécifiques de la collectivité montréalaise constitue la raison d'être d'Aéroports de Montréal. Améliorer la fluidité des mouvements des passagers et des aéronefs, enrichir la desserte aérienne par des vols directs vers des destinations recherchées, adapter les installations aéroportuaires aux exigences du marché et de la réglementation, tels sont quelques-uns des principaux défis.

En plus d'être efficaces, sûrs et sécuritaires, il importe de plus en plus que les processus aéroportuaires soient fluides. L'industrie du transport aérien, qui doit composer avec de nombreuses contraintes réglementaires, se mobilise pour simplifier et accélérer le traitement des passagers et de leurs bagages. L'aéroport Montréal-Trudeau doit ainsi poursuivre ses efforts pour demeurer un chef de file dans ce domaine, notamment par l'intégration des nouvelles technologies.

D'autre part, Aéroports de Montréal doit continuer à attirer de nouveaux transporteurs à Montréal-Trudeau et à stimuler le développement de la desserte montréalaise. La Société entend demeurer à l'affût des occasions de croissance et tirer profit de la libéralisation du transport aérien, notamment entre le Canada et l'Europe. La concurrence entre les aéroports se faisant de plus en plus vive, les mesures appropriées sont prises afin de demeurer compétitif.

Au cours des dernières années, le trafic international a connu une forte poussée, laquelle s'est d'ailleurs poursuivie au cours de la dernière récession alors que les trafics transfrontalier et domestique reculaient. De sorte que le trafic international représente maintenant plus de 38 % du total, comparativement à 32 % en 2005. Des mesures sont prévues pour faire face à cette tendance, y compris le prolongement de la jetée internationale, l'agrandissement du hall des départs, l'augmentation de la capacité de stationnement d'aéronefs sur le tablier, le réaménagement du parcours des passagers, notamment pour faciliter les correspondances entre le secteur international et les secteurs domestique et transfrontalier, etc.

De façon plus générale, la Société veille à assurer le développement de ses installations aéroportuaires en accord avec l'évolution des besoins de la collectivité montréalaise. C'est dans cette optique qu'Aéroports de Montréal a entrepris la préparation du plan directeur des aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel pour la période 2013-2033.

La modernisation de l'aérogare de Montréal-Trudeau étant quasi achevée, la priorité est maintenant d'améliorer les accès terrestres. Les travaux de réaménagement de l'échangeur Dorval, réalisés par le ministère des Transports du Québec et auxquels Aéroports de Montréal contribue pour 20 M\$, sont bien engagés, tandis que les travaux pour reconfigurer le réseau routier en façade de l'aérogare tirent à leur fin. Au cours des prochaines années, la Société prévoit également compléter les études techniques et environnementales reliées à la navette ferroviaire et en entreprendre la réalisation.

SERVICES IMMOBILIERS, COMMERCIAUX ET AUTRES

Dans le but de contribuer au développement économique de la région montréalaise, Aéroports de Montréal entend continuer de stimuler le développement industriel sur ses deux sites aéroportuaires. Des opportunités existent particulièrement dans les secteurs de l'aérospatiale et de la logistique et ses sites présentent des caractéristiques uniques. Toutefois, la mise en valeur du lot 20 (grand golf) à Montréal-Trudeau suppose l'aménagement d'infrastructures municipales telles que aqueducs, égouts, systèmes pluviaux et routes d'accès. Le développement des lots 5 et 6 et de la dernière phase du lot 12 nécessitent également l'aménagement de voies de circulation.

Du côté des services commerciaux, un plan de développement sera élaboré afin d'évaluer l'opportunité d'aménager de nouveaux espaces dans l'aérogare, particulièrement dans le secteur libéré par la relocalisation des départs transfrontaliers. De concert avec les marchands, Aéroports de Montréal poursuit ses efforts pour diversifier l'offre et améliorer le service à la clientèle.

En ce qui concerne les stationnements, le remplacement des bornes d'entrée et de sortie a été complété. De plus, une analyse approfondie sera effectuée afin de déterminer la meilleure option pour la création des espaces additionnels qui pourraient être requis dans l'avenir.

L'autofinancement de Montréal-Mirabel passe, entre autres, par la réaffectation et la revitalisation des anciennes installations liées au transport de passagers. Les revenus et surtout les économies en frais d'exploitation et taxes foncières permettraient d'éliminer le déficit dans un avenir plus ou moins rapproché. Cette stratégie est déjà en bonne voie de réalisation pour plusieurs éléments, mais le sort du bâtiment vieillissant de l'aérogare demeure un enjeu crucial.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Conformément à sa nouvelle vision, Aéroports de Montréal mettra en œuvre différents programmes conçus pour devenir un employeur de choix et ainsi attirer et conserver les meilleurs candidats possibles, tout en continuant de cultiver l'excellence parmi ses employés existants. De même, l'entreprise entend assurer le développement des compétences et la relève dans un contexte de vieillissement des effectifs et de rareté de la main-d'œuvre.

Pour devenir un gestionnaire parmi les meilleurs au monde, l'entreprise désire également doter ses employés des meilleurs équipements et des meilleurs systèmes informatiques afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches d'une manière efficiente.

Dans cette optique, Aéroports de Montréal a entrepris une revue en profondeur de ses technologies de l'information et solutions d'affaires en tenant compte notamment du fait que celles-ci ont pris une ampleur considérable dans la gestion des opérations aéroportuaires.

ENVIRONNEMENT ET COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de sa politique environnementale et de ses engagements en matière de développement durable, Aéroports de Montréal entend continuer de prendre des mesures afin de réduire l'impact environnemental des activités sous son contrôle direct. Différents programmes visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont notamment en cours. De plus, en collaboration avec les municipalités concernées, Aéroports de Montréal a pour politique de mettre en valeur les milieux naturels et de mitiger les impacts de ses projets par des programmes de plantation d'arbres.

De concert avec ses partenaires, la Société entend également continuer de gérer le climat sonore d'une manière responsable en visant un équilibre entre le maintien d'une cohabitation harmonieuse avec les collectivités riveraines et l'offre de services aériens pertinents et compétitifs.

D'autre part, Aéroports de Montréal entend poursuivre la réalisation du projet d'amélioration des services

ferroviaires passagers entre l'aéroport et le centre-ville, et favoriser les transports collectifs pour accéder à l'aéroport.

Enfin, un volet important de la mission consiste à maximiser la création d'emplois et de valeur ajoutée en développant à leur plein potentiel les actifs sous la responsabilité de la Société et en contribuant au développement touristique et international de Montréal.



COMITÉ DE DIRECTION

Philippe Rainville, vice-président, Finances et administration et chef de la direction financière, **Christiane Beaulieu**, vice-présidente, Affaires publiques et communications, **Pierre-Paul Pharand**, vice-président, Exploitation aéroportuaire et développement aérien, **James C. Cherry**, président-directeur général, **Pierre Gagnon**, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire, **Joanne Bergeron**, vice-présidente, Ressources humaines, **Robert Landry**, vice-président, Ingénierie et construction, **Charles A Gratton**, vice-président, Services immobiliers et commerciaux

TRANSPARENCE

TRANSPARENCE

Aéroports de Montréal a pour principe à la fois de rendre des comptes à la collectivité, de pratiquer la transparence dans ses relations avec ses clients et ses diverses parties prenantes et de communiquer ouvertement avec le public. La Société rend compte de son administration de diverses façons, soit :

- en publiant un rapport annuel qui contient, outre les états financiers vérifiés, des informations spécifiques relatives à la régie d'entreprise, à la rémunération des administrateurs et dirigeants, et aux dérogations à la politique d'achat ;
- en publiant des rapports trimestriels à l'instar des sociétés cotées en bourse ;
- en tenant une assemblée annuelle publique ;
- en tenant une rencontre annuelle avec chacun des organismes de mise en candidature ;
- en respectant les exigences financières des prêteurs obligataires et du syndicat bancaire.

Aéroports de Montréal effectue une tournée annuelle des conseils de ville ou d'arrondissement des collectivités environnantes, dont Dorval, Pointe-Claire et Saint-Laurent.

CONSULTATION

En sus du travail effectué avec le Comité consultatif communautaire, Aéroports de Montréal consulte ses diverses parties prenantes sur toute question pertinente relative à la gestion, à l'exploitation et au développement des aéroports, soit directement, soit par l'intermédiaire de comités mis sur pied expressément à cette fin. En voici quelques exemples :

Comité consultatif sur le climat sonore

Composé de 15 membres désignés respectivement par la Ville de Montréal (1), les villes de Dorval, Pointe-Claire et l'arrondissement de Saint-Laurent (1 chacun), Transports Canada (1), le Gouvernement du Québec (1), Nav Canada (1), les sociétés aériennes (3) et Aéroports de Montréal (5), ce comité se réunit régulièrement pour discuter des questions relatives au climat sonore.

Comité consultatif des compagnies aériennes

Ce comité constitue un forum efficace pour discuter de sujets d'intérêt commun aux transporteurs et pour les représenter officiellement lors de consultations ou de communications formelles avec Aéroports de Montréal.

Comité des exploitants de l'aéroport

Regroupant des membres de la direction d'Aéroports de Montréal, des chefs d'escale de transporteurs, des représentants des services d'inspection fédéraux, de Nav Canada, des manutentionnaires et d'autres fournisseurs de services à l'aviation, ce comité veille à la coordination des activités aéroportuaires.

Plan directeur

La mise à jour du Plan directeur de l'un et l'autre aéroport doit faire l'objet de consultations auprès de divers groupes selon ce qu'Aéroports de Montréal juge approprié, incluant le Comité consultatif communautaire. Une fois les commentaires reçus, la mise à jour doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports du Canada. Le Plan directeur d'Aéroports de Montréal sera mis à jour et fera l'objet de consultations en 2012. Ce plan couvrira la période 2013-2033.

Plan d'utilisation des sols

Un plan de consultation doit être déposé auprès de Transports Canada préalablement à toute modification du plan d'utilisation des sols. Ces consultations doivent être effectuées auprès du Comité consultatif communautaire ainsi qu'auprès de divers autres organismes, instances et ministères selon ce qu'Aéroports de Montréal juge approprié. Une demande d'approbation des modifications envisagées doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports.

INFORMATION

Le public dispose de différents moyens pour communiquer avec un représentant d'Aéroports de Montréal ou pour accéder à l'information relative aux activités de la Société, y compris les suivants :

- en consultant le site Web d'Aéroports de Montréal à l'adresse www.admtl.com ;
- en composant les numéros des renseignements généraux (514 394-7377 ou 1 800 465-1213) ;
- en remplissant une carte-commentaires disponible en différents endroits de l'aérogare ;
- le public voyageur peut également faire part de ses commentaires, questions ou suggestions soit par téléphone (514 633-3351), soit par télécopieur (514 394-7356) ou encore par courriel (yulclientele@admtl.com) ;
- en communiquant par écrit avec les Affaires publiques.

Aéroports de Montréal procède à des sondages sur une base continue afin de s'assurer que les services aéroportuaires répondent adéquatement aux attentes des clients ; près de 2700 passagers sont interviewés chaque trimestre sur différents aspects du service à la clientèle.

RAPPORT SUR LES CONTRATS N'AYANT PAS FAIT L'OBJET D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

Conformément aux Principes d'imputabilité de Transports Canada, aux Règlements généraux et à la Politique d'acquisition de biens et services d'Aéroports de Montréal, tous les contrats supérieurs à 100 000 \$ doivent faire l'objet d'un appel d'offres public, à moins que le Conseil d'administration, pour des motifs d'efficacité et de praticabilité, n'en décide autrement. Dans tous les cas, un processus de validation du prix est systématiquement appliqué.

MOTIFS DE DÉROGATION

- A** Lorsqu'Aéroports de Montréal considère qu'il est plus efficient d'octroyer un nouveau contrat à un fournisseur actuel, lorsque les fournisseurs des services ont acquis une expérience particulière en rapport avec le contrat précédent ou lorsqu'il est urgent d'entreprendre des travaux afin d'éviter de causer préjudice à la sécurité des lieux et personnes. Dans la majorité des cas, l'octroi de ces contrats a fait l'objet d'appels d'offres sur invitation.
- B** Lorsque la technologie acquise demeure la propriété du fournisseur, est sous brevet ou licence ou que l'expérience et l'expertise spécialisée du fournisseur sont quasi exclusives ou lorsque le maintien d'une source d'approvisionnement est indispensable compte tenu d'investissements importants déjà effectués pour établir un standard.

CONTRATS DE 1 M\$ ET PLUS

Valeur des contrats	Entrepreneur	Nature du contrat	Motif de l'octroi
1 308 586 \$	Cofely Services inc.	Réaménagement de l'aire des départs domestiques et internationaux, phase 2 – Convoyeur des salles à bagages	A
1 814 700 \$	CFM-CAFAS Corporation (MIFFC)	Relocalisation des puits de ravitaillement d'hydrocarbures, barrière 62	A

CONTRATS DE MOINS DE 1 M\$

MOTIF DE DÉROGATION A

Koné inc., Ralentissement d'escaliers mécaniques – Cima+, Étude d'électrification de la voie ferrée* – Breton Banville et associés, Supervision et contrôle du réseau de distribution électrique – Cision Québec inc., Revue de presse électronique – Primus Télécommunications Canada inc., Hébergement du site Internet – Brüel & Kjaer, Entretien des Noise Monitoring Terminals (NMT) – Infrastructure Québec, Dossier d'affaires initial (DAI) Aérotrain* – Team Eagle Ltd., Acquisition d'une souffleuse Oshkosh – Cofely Services inc., Installation de modules ATR sur carrousels/convoyeurs et support des applications BTAS (Baggage Tag Activation System) et IBMS (Inbound Baggage Management System) des salles à bagages – ARINC International of Canada ULC, Acquisition et support de kiosques IBM libre-service et d'écrans secondaires – Nav Canada, IIDS (Integrated Information Display System) – Bell Canada, Acquisition de commutateurs Cisco – Espresso Deutschland GmbH, Acquisition de chariots à bagages – Industrie Fabco inc., Acquisition d'une guérite préfabriquée – Microsoft, Acquisition de licences Microsoft Entreprise – Artopex Plus, Acquisition de sièges et tables pour la salle d'embarquement, barrière 53 – VidTroniX, LLC, Acquisition d'imprimantes Vidtronix MAP – Solotech inc., Aménagement d'un point de fouille centralisé.

MOTIF DE DÉROGATION B

FCX Systems inc., Acquisition de PCA et d'unités mobiles de dépannage – Les constructions Serbec inc., Travaux sur le système de publidiffusion de l'aire des départs internationaux et domestiques – Vinci Park, Ajout d'une équipe de travail à Montréal-Trudeau – CGCom, Conception, production et impression de publications – Solutions Technologies Enixum inc., Télécommunications de l'aire des départs domestiques et internationaux – Av-Tech inc., Fiabiliste électrique – SNC-Lavalin inc., Fiabiliste électrique – Les pavages Dorval inc., Ajustement des largeurs des congés en bout de pistes pour circulation du A380 et travaux préparatoires pour l'agrandissement du tablier Ouest – Arup Canada inc., Atelier stratégique – Ennis Paint Canada ULC, Produits de marquage des routes à base d'eau – Prévention et formation MGP, Services-conseils spécialisés en santé et sécurité du travail – Cabana Séguin, Production des rapports annuels – Équipements E 24-7, Location d'une grue à tour.

* Projet d'Aéroports de Montréal Capital inc. (ADMC) relatif aux services ferroviaires à l'aéroport Montréal-Trudeau.

Conception graphique : Cabana Séguin

- destinations régulières
- destinations saisonnières

SERVICES PASSAGERS

83 DESTINATIONS RÉGULIÈRES ET 51 DESTINATIONS SAISONNIÈRES

33 DESTINATIONS INTERNATIONALES RÉGULIÈRES DANS 33 VILLES

Alger, Algérie | Amman, Jordanie | Amsterdam, Pays-Bas | Bruxelles, Belgique | Camaguey, Cuba | Cancun, Mexique
Casablanca, Maroc | Cayo Coco, Cuba | Cayo Largo, Cuba | Cienfuegos, Cuba | Cozumel, Mexique
Doha, Qatar (début juin 2011) | Fort-de-France, Martinique | Francfort, Allemagne | Genève, Suisse | Holguin, Cuba
La Havane, Cuba | Londres (Heathrow), Royaume-Uni | Málaga, Espagne | Mexico, Mexique | Montego Bay, Jamaïque
Munich, Allemagne | Paris (CDG), France | Pointe-à-Pitre, Guadeloupe | Port-au-Prince, Haïti | Puerto Plata, République Dominicaine
Punta Cana, République Dominicaine | Samana, République Dominicaine | San Salvador, Bahamas | Santa Clara, Cuba
St-Pierre, St-Pierre-et-Miquelon | Varadero, Cuba | Zurich, Suisse

51 DESTINATIONS SAISONNIÈRES

Été (22) | Athènes, Grèce | Bâle-Mulhouse, Suisse | Barcelone, Espagne | Bordeaux, France | Deer Lake, Terre-Neuve
Dublin, Irlande | Îles de la Madeleine, Québec | Istanbul, Turquie (début mai 2011) | Lisbonne, Portugal
Londres (Gatwick), Royaume-Uni | Lyon, France | Madrid, Espagne | Marseille, France | Nantes, France | Nice, France
Paris (Orly), France | Ponta Delgada, Portugal | Rome, Italie | San Francisco, Californie | Toulouse, France
Venise, Italie | Vienne, Autriche

Hiver (29) | Acapulco, Mexique | Antigua, Antigua-et-Barbuda | Bridgetown, Barbade | Cartagena, Colombie
Fort Myers, Floride | Ixtapa/Zihuatanejo, Mexique | La Ceiba, Honduras | La Romana, République Dominicaine
Liberia, Costa Rica | Managua, Nicaragua | Manzanillo, Cuba | Manzanillo, Mexique | Nassau, Bahamas
Panama City, Panama | Phoenix, Arizona (arrêt mai 2011) | Porlamar, Vénézuëla | Providenciales, Turks et Caicos
Puerto Vallarta, Mexique | Roatan, Honduras | Sainte-Lucie, Sainte-Lucie | Saint-Martin, Antilles néerlandaises
San Andres Island, Colombie | San José, Costa Rica | San Juan, Puerto Rico (É.-U.) | San Salvador, El Salvador
Santiago, Cuba | Santo Domingo, République Dominicaine | Tampa, Floride | West Palm Beach, Floride

23 DESTINATIONS TRANSFRONTALIÈRES RÉGULIÈRES DANS 21 VILLES

Atlanta, GA | Boston, MA | Charlotte, NC | Chicago, IL | Cincinnati, OH (arrêt août 2011) | Cleveland, OH
Dallas/Fort Worth, TX | Denver, CO | Detroit, MI | Fort Lauderdale, FL | Hartford, CT | Houston, TX | Las Vegas, NV
Los Angeles, CA | Miami, FL | Minneapolis/St. Paul, MN | New York (JFK), NY | New York (LGA), NY | Newark, NJ
Orlando (International), FL | Philadelphie, PA | Washington (Dulles), DC | Washington (Reagan), DC

27 DESTINATIONS DOMESTIQUES RÉGULIÈRES, DONT 11 AU QUÉBEC

Bagotville, QC | Baie-Comeau, QC | Bathurst, NB | Calgary, AB | Charlottetown, PE | Chibougamau, QC | Edmonton, AB
Fredericton, NB | Halifax, NS | Kitchener/Waterloo, ON (début mai 2011) | Kuujjuaq, QC | Kuujuarapik, QC | La Grande, QC
Moncton, NB | Mont-Joli, QC | Ottawa, ON | Québec, QC | Rouyn-Noranda, QC | St-Jean, NB | Sept-Îles, QC
St. John's, NL | Toronto (Island), ON | Toronto (Pearson), ON | Val-d'Or, QC | Vancouver, BC | Wabush, NL | Winnipeg, MB

31 TRANSPORTEURS PASSAGERS

12 TRANSPORTEURS CANADIENS

Air Canada | Air Creebec | Air Inuit | Air Transat | Bearskin Airlines | CanJet Airlines | First Air | Porter Airlines
Provincial Airlines | Sunwing Airlines | Thomas Cook Canada | WestJet

14 TRANSPORTEURS INTERNATIONAUX

Aeromexico | Air Algérie | Air France | Air Saint-Pierre | British Airways | Corsair International | Cubana de Aviación | KLM
Lufthansa | Qatar Airways | Royal Air Maroc | Royal Jordanian | SATA Internacional | SWISS

5 TRANSPORTEURS AMÉRICAINS

American Airlines | Continental Airlines | Delta Airlines | United Airlines | US Airways

29 TRANSPORTEURS TOUT-CARGO (réguliers et occasionnels)

Air Inuit, division Hydro-Québec | AirBridge Cargo | Ameriflight LLC | Ameristar Jet Charter | Atlas Air Inc.
Capital Cargo International | **CargoJet** | CargoLux | **Castle Aviation** | China Cargo Airlines | Emirates | **FedEx**
Hapag-Lloyd Flug GMBH | Kalitta Flying Service | **Kelowna Flightcraft** | LAN Cargo | **Morning Star Express**
Nolinor Aviation | Polet Airlines | **Prince Edward Air** | **Purolator** opéré par **KFA** | **Skylink Express** | Korean Airlines
Dubai Air Wing | Martinair | TNT Airways S.A. | **UPS** | USA Jet Airlines Inc. | Volga-Dnepr Airlines

English copies of this report are available from:
Public Affairs and Communications, Aéroports de Montréal
800 Leigh-Capreol Place, Suite 1000, Dorval, Québec H4Y 0A5 CANADA
Telephone: 514 394-7200 | Fax: 514 394-7356 | www.admtl.com

